VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 NOVEMBRE 1927 — NUMERO [illegible]

Abonnement [illegible] — $2.00 — $2.50 — $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 617
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

HOMMAGE A M. HENRI BOURASSA

Les amis du directeur du "Devoir" le fêtent à Winnipeg avant son départ pour l'Est — Un événement qui marque les progrès de l'idée nationale dans tous les milieux — Tous les discours sont en français

Avant son départ de l'Ouest, M. Henri Bourassa a été l'objet d'une très belle démonstration de la part de ses amis de Winnipeg et de Saint-Boniface. Cette démonstration a pris la forme d'un dîner d'un caractère intime qui a eu lieu le 25 octobre, à l'hôtel Saint-Charles. L'assistance, composée de 50 convives, comprenait des représentants des Canadiens de toute extraction, ce qui prouve combien les idées préconisées par le directeur du "Devoir" ont fait leur chemin dans tous les milieux. Chose plus remarquable encore, tous les orateurs de la soirée — dont plusieurs n'étaient pas de langue française — ont parlé en français, et en excellent français.

M. J.-P. Bertrand, à qui revient le mérite d'avoir organisé, de concert avec M. Marius Benoist, cette charmante fête de famille, et qui l'a présidée avec beaucoup de tact et de savoir-faire, a noté en quelques mots les magnifiques résultats du voyage de M. Bourassa dans l'Ouest.

M. Camille Teillet

M. Camille Teillet, au nom des pionniers du Manitoba, remercie l'hôte d'honneur dont il associe le nom à ceux de Paul Déroulède et d'Albert de Mun. Il évoque le souvenir du grand La Vérendrye, exprimant le voeu que son monument s'élève bientôt sur les bords de la rivière Rouge, et s'arrête un peu aux événements de 1869-70, point culminant de l'histoire manitobaine. En 1885, dit l'orateur, les Métis ont été vaincus, mais ils ont obtenu ce qu'ils réclamaient. M. Teillet recommande à la jeunesse trois points d'importance vitale: la conservation de la langue, de l'esprit paroissial et de l'unité politique du Canada. Il cite un mot de Montcalm: "Nous avons peu, mais le peu est précieux à qui n'a rien" et invite au ralliement autour de l'Association d'Education.

Professeur W.-F. Osborne

Le professeur W.-F. Osborne avoue qu'il a été parfois opposé aux idées de M. Bourassa, mais qu'un changement s'est opéré dans son esprit. Ce qui l'impressionne le plus aujourd'hui, c'est la nécessité absolue de donner libre essor à ceux qui ont fourni des preuves indiscutables de conviction, de force et de désintéressement. A notre époque de suffrage universel, il faut regretter la quasi-disparition de personnalités fortement accentuées. La démocratie ne survivra que dans la mesure où elle se montrera capable de développer un système qui mettra la direction des affaires entre les mains d'une élite. M. Osborne voit dans le directeur du "Devoir" un publiciste et un orateur sans égal au Parlement par la documentation et l'esprit élevé qu'il apporte dans la discussion. Il trouve chez lui un corps de doctrines substantielles qui le met au niveau des meilleurs esprits européens. Le distingué professeur insiste sur le droit absolu, incontesté des Canadiens français de conserver leur langue, leurs moeurs et leurs traditions, non seulement à titre de Canadiens français, mais comme enrichissement du trésor national du Canada; ceux des autres nationalités doivent aussi préserver leur langue et leurs traditions dans le même but. Il nous est impossible de rivaliser avec les Etats-Unis au point de vue matériel, mais nous devons viser à un développement intellectuel, spirituel et moral de haute qualité: ce sera l'un des facteurs les plus précieux de notre vie nationale.

Rév. Frère Joseph

Le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, remarque que l'idée nationale du sens canadien est tellement jeune qu'elle n'a pas encore obtenu son inscription à l'école; mais dans la grande école que constitue tout le pays, nous avons en M. Bourassa un excellent maître qui fait voir que nous avons un pays dont nous sommes fiers. Il suffit de rencontrer M. Bourassa et de l'entendre pour accepter ses idées. Le Frère Joseph fait des voeux pour ce professeur, prophète et apôtre du sens canadien.

M. Joseph Thorson

M. Joseph Thorson, député de Winnipeg, Islandais d'origine, parle au nom des nouveaux Canadiens et il réclame le "droit" de parler français qui, dit-il, n'appartient pas exclusivement aux Canadiens français. Il est heureux de présenter ses respects au héros de la soirée dont il admire le courage, la force et l'intelligence et qui a tant contribué à la création d'un esprit purement canadien.

M. Louis-Philippe Gagnon

Le président excuse M. le juge Prendergast, assis à sa gauche, qu'une indisposition empêche de prendre la parole, mais qui a tenu à être présent.

M. Louis-Philippe Gagnon exprime l'hommage de la plus sincère admiration pour le paladin qui a donné des coups et en a reçu, qui a amené des gens de tous les camps à penser comme lui et à professer des idées jugées dangereuses il y a vingt ans.

M. Neil Carey, un Canadien d'origine irlandaise, tout le champion de la nationalité canadienne, exprimant le regret qu'il n'y en ait pas cinquante comme lui au Parlement et d'autres journaux comme le "Devoir".

M. Henri Bourassa

M. Henri Bourassa, qui est longuement acclamé lorsqu'il se lève, déclare qu'après trente ans de vie publique, il se croyait à l'abri de toute émotion et avait abandonné l'espoir de voir germer les idées qu'il travaille à répandre. Cependant au cours de son voyage, il a pu constater que la moisson a grandi, qu'elle a blanchi; il est convaincu maintenant qu'elle sera abondante et nutritive. L'orateur se défend d'être un véritable précurseur: il n'est qu'un ramasseur d'épaves avec lesquelles nous entreprenons de refaire le navire. En tout cas, les doctrines qu'il prêche répondent à des besoins et à des réalités.

C'est un fait acquis à l'histoire, dit M. Bourassa, que le clergé a été bien inspiré en aidant les Canadiens français à devenir britanniques. Quant à lui, profondément français par sa tournure d'esprit et ses affinités intellectuelles, il se proclame un admirateur du génie politique anglais et le plus britannique des Canadiens français. La grande question qui se pose maintenant est de savoir si l'on va garder au pays cet esprit britannique. Beaucoup de ceux qui se disent très loyaux et ont toujours à la bouche le "God Save the King" ne se doutent pas qu'ils sont, au fond, des Yankees d'esprit, de goûts et d'habitudes. Si le Canada devenait indépendant plus tard, il devrait être un associé naturel de la Grande-Bretagne. Il y a dans le régime britannique un élément de force, de durabilité et de souplesse que l'on ne trouve pas ailleurs, mais il faut que ce soit nous qui nous appliquions nous-mêmes la politique britannique.

Nous devons maintenir l'unité politique du Canada et M. Bourassa est opposé au projet d'un Etat français, qui va à l'encontre des devoirs de la province de Québec envers les Canadiens français des autres provinces. Comme Canadiens français, nous devons à l'ensemble de la Confédération de faire rayonner partout le résultat de notre expérience acquise par notre double caractère de Français d'origine devenus politiquement britanniques; nous devons nous efforcer de constituer une nation nouvelle qui possède les meilleures traditions françaises et anglaises.

L'immensité de notre territoire est pour le pays un élément de faiblesse. Notre seule garantie actuelle contre l'absorption par les Etats-Unis est que ceux-ci n'ont pas d'avantage à s'emparer du Canada. Mais quel que soit le sort que nous réserve l'avenir, le devoir du moment est de nous fortifier intellectuellement, moralement et socialement, de ne pas chercher à façonner tous les esprits dans un même moule, mais au contraire, à assimiler tous les éléments de culture de tous les groupes.

Remerciements

M. John-C. Davis, un Canadien d'origine écossaise, remercie en termes émus l'orateur. Il rappelle la péroraison de son fameux discours au Congrès de la Langue française, en 1912, et continuant l'image du coeur de Jeanne d'Arc transporté sur les rives d'Angleterre, il l'imagine arrivant jusqu'au Canada et trouvant en M. Bourassa un chevalier pour poursuivre son oeuvre de collaboration entre les deux races.

M. S.-J. Dussault ajoute quelques mots et fait surtout l'éloge du "Devoir" qu'il qualifie de "bréviaire laïc".

Pendant que la foule des convives s'écoule lentement en échangeant ses impressions, notre excellent confrère Louis Dupire nous dit que le maître vient de prononcer le meilleur discours de sa tournée dans l'Ouest.

M. Bourassa et son compagnon sont partis mercredi matin pour Montréal.

La veille, ils avaient eu l'amabilité de nous faire une visite aux bureaux de la Liberté.



Photographie du personnel de la "Canadian Publishers", prise à l'occasion de la visite de Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, Délégué Apostolique, le 17 octobre 1927

LA CONFERENCE OUVRE DEMAIN

Les premiers ministres des provinces se réunissent à Ottawa — Une réunion d'une importance de premier ordre

Ottawa — Jeudi prochain, le 3 novembre, s'ouvrira à Ottawa la conférence interprovinciale dont il est question depuis quelque temps. Les séances auront lieu à huis clos dans la salle des chemins de fer, au parlement.

On apprend que chaque gouvernement provincial est au courant non seulement des questions soumises par le cabinet fédéral, mais encore de celles que les autres provinces veulent étudier. Chaque cabinet provincial a envoyé au premier ministre un résumé sommaire de ses vues sur chaque problème et l'attitude qu'il veut prendre. Le ministère King est ainsi en possession d'informations précieuses sur tous les sujets à l'étude et il connaît d'avance les opinions des provinces.

Les premiers ministres de chaque province sont invités et ils peuvent amener avec eux trois de leurs collègues.

Réceptions

On organise actuellement tout un programme de réceptions et de fêtes à cette occasion. Le gouverneur général donnera un "garden party" et un banquet en l'honneur des délégués. Le "Canadian Club" d'Ottawa et le gouvernement donneront chacun un banquet.

La conférence sera certainement la plus importante dont le Canada ait encore été témoin. Le premier ministre, M. Mackenzie King, l'ouvrira lui-même et exposera l'objet des délibérations. Aux problèmes déjà mentionnés il faut ajouter celui de la canalisation du Saint-Laurent qui, paraît-il, viendra aussi devant la conférence.

On recherche de Lesseps

Québec — Bien qu'on conserve peu d'espoir de retrouver l'aviateur de Lesseps et son mécanicien, sept hydravions survolent actuellement la région de Gaspé et la côte nord du fleuve. Les pilotes ont promis de tout faire pour retrouver au moins les cadavres des disparus.

Les pêcheurs et les gardes-forestiers participent aux recherches.

La session fédérale en février

Ottawa — De source presque officielle on apprend que la prochaine session fédérale ne s'ouvrira pas avant le mois de février prochain. Les ministres semblent croire qu'il serait impossible de réunir les Chambres en décembre, quelques jours après la fin de la conférence interprovinciale. Février, dans tous les cas, paraît aujourd'hui le mois le plus probable.

Le retour des moissonneurs

Les battages et le transport du grain étant presque terminés au Manitoba et dans la Saskatchewan, les moissonneurs reprennent en hâte le chemin de l'Est. Depuis une semaine, le mouvement de retour est très prononcé par les deux compagnies de chemin de fer.

Nouvelles Brèves

OTTAWA — L'hon. R.-J.-L. Chabot déclare définitivement qu'il est candidat à la mairie d'Ottawa pour 1928.

QUEBEC — Dans Kamouraska Phydime Gagnon, fermier de la Rivière Ouelle, libéral indépendant, a été élu contre Eugène Marquis, avocat de Québec, candidat libéral officiel. Dans Portneuf, le Dr Pierre Gauthier, libéral, de Deschambault, a battu Ovide Mayrand, de Québec, un autre libéral.

HULL, P. Q. — Trois bandits ont pénétré dans la Banque Canadienne Nationale à la Pointe Gatineau et dérobé $10,000 en terrorisant le gérant.

PHILADELPHIE — Le maréchal Foch a accepté sous condition l'invitation d'assister à l'inauguration du nouveau collège Saint-Joseph à Philadelphie, le 13 novembre.

EL PASO, Texas — Le journal espagnol "El Continental" publie une déclaration officielle du général Alvarez, chef de l'état-major de Calles, qui dit que les troupes fédérales ont réussi à disperser tous les groupes de rebelles dans l'Etat de Vera Cruz.

PARIS — Le bijoutier juif qui avait assassiné Petliaura, chef ukranien, a été acquitté aux assises de Paris.

ATHENES — La commission désignée par le gouvernement pour juger le général Theodoros Pangalos a trouvé l'ancien dictateur de la Grèce coupable de haute trahison. Son procès ne commencera, cependant, pas avant deux mois.

JACQUES BUREAU A GAIN DE CAUSE

Milton Campbell, député fédéral de Mackenzie, et W.-J.-B. Smith devront verser chacun $1,500

Humboldt, Sask. — Un verdict de culpabilité a été rendu par le jury qui a entendu la cause de diffamation portée par l'hon. Jacques Bureau, ex-ministre des Douanes et de l'Accise, contre Milton Campbell, député fédéral du comté de Mackenzie, et W.-J.-B. Smith, d'Inverney. Les défendeurs ont été condamnés par le tribunal à payer $1,500 de dommages chacun.

Les avocats de la défense ont donné avis qu'ils appelleraient de ce jugement. Les défendeurs ont de plus été condamnés à payer les frais de l'action.

Cette cause est le résultat d'une assemblée politique tenue à Quill Lake, dans la soirée du 26 août 1926, pendant la dernière campagne électorale fédérale. L'assemblée était dans l'intérêt de M. Campbell, candidat progressiste, qui briguait les suffrages. William Smith était l'un de ses principaux orateurs et aurait dit: "Qu'un ministre de la Couronne avait installé dans les environs de la Chambre des Communes un appartement malfamé afin de pouvoir compromettre certains députés".

Ces remarques furent reçues défavorablement et M. Robert Rodgers, de Quill Lake, un libéral, défia M. Campbell de prouver ces assertions. Quand il fut appelé à faire une déclaration personnelle, M. Campbell aurait dit que les remarques de M. Smith n'étaient pas seulement vraies, "mais que cela ne représentait qu'un dixième de la pourriture et de la corruption du scandale douanier à la Chambre des Communes".

BOURASSA PARLE AUX ETUDIANTS

Une substantielle causerie sous les auspices de l'Université (section française) et de l'Alliance Française

Le 25 octobre, dans l'après-midi, M. Henri Bourassa a donné une causerie à l'Université du Manitoba, sous les auspices du département français de cette institution et de l'Alliance Française. S. G. Mgr Béliveau était présent, ainsi qu'un groupe de professeurs de l'Université. L'auditoire comprenait environ 250 personnes, la plupart des étudiants et des étudiantes, qui ont accueilli chaleureusement notre distingué compatriote.

Le professeur W.-F. Osborne a présenté l'orateur dans les deux langues et M. Bourassa a également parlé en français et en anglais. Il s'est dit très heureux d'apprendre l'inauguration de l'Alliance Française du Manitoba. Implanter un rameau de culture française, c'est ajouter à notre trésor intellectuel et c'est un avantage précieux d'apprendre une autre langue, surtout quand il s'agit de l'une des deux langues nationales du pays. M. Bourassa félicite le professeur Osborne de sa belle oeuvre; il fait remarquer en passant que tous les deux parlent une seule et même langue et souligne la stupidité de la légende du "Canadian patois".

Il n'y aura pas d'unité nationale ni un sens de nationalité canadienne, poursuit l'orateur, tant que la population de langue anglaise du Canada ne fera pas un plus sérieux effort pour venir en contact intime avec la population de langue française du Québec. Il est impossible que le Canada devienne jamais un pays d'une seule race, soit anglaise, soit française; il n'y aura pas absorption d'une race par l'autre ni fusion des deux, mais développement et perfectionnement d'un type nouveau. Le Canada est un grand pays qui possède les éléments d'une civilisation pouvant devenir l'égale des grandes civilisations d'Europe.

La province de Québec a l'avantage de posséder deux langues et deux cultures et sa population française est persuadée qu'en conservant ses traditions et ses coutumes, elle agit dans le meilleur intérêt du Canada.

S'adressant tout particulièrement aux étudiants, M. Bourassa leur dit que plus ils se rendront familiers avec les choses du Canada par l'étude des langues et de l'histoire, plus ils travailleront à l'avenir de la nation. Des guerres ont éclaté souvent parce que nous ne comprenons pas suffisamment nos voisins. Nous sommes trop portés à exalter notre propre pays et nous ne devrions pas oublier que le vrai patriotisme doit être basé sur l'amour et la compréhension de tous; on ne gagne rien à mépriser les autres.

Dans un pays comme le Canada, nous devrions mettre de côté la mentalité de race unique qui a été la nôtre pendant de longues années. Nous devons renoncer au rêve de faire de ce pays une terre d'une race et d'une langue. L'avantage du Canada est d'avoir des représentants de divers types d'esprits, de cultures, de tempéraments et de langues. Ne répétons pas l'erreur des Romains et n'essayons pas d'étouffer la liberté politique des nouveaux venus, mais adaptons à notre civilisation tous les éléments des diverses races du Canada. Inculquons dans la civilisation canadienne le désir d'un idéal élevé; tirons le meilleur parti de notre sort et préparons un avenir glorieux pour le Canada en retenant ce qu'il y a de meilleur dans chacun de nous.

COURS DE PEDAGOGIE POUR 1927

La province du Manitoba est divisée à cette fin en sept régions — Dates des cours dans les différents centres — Appel de l'Association d'Education au personnel enseignant

Considérant toute l'influence pour le bien et les avantages inappréciables qui doivent nécessairement résulter des cours mensuels de pédagogie, tels que donnés l'an dernier dans nos paroisses canadiennes, par le R. P. Bourque, sous les auspices de l'Association d'Education, l'Exécutif vient de prendre les mesures pour que ces cours soient continués cette année.

Pour les fins de ces réunions, nous avons divisé la province en sept régions et nous donnons ci-dessous les dates respectives de chacun de ces cours, les endroits où ils seront tenus et les paroisses qui se rattachent naturellement à chaque centre.

1.—Le 3 décembre, Sainte-Anne des Chênes comme centre qui comprend Lorette, l'Ile de Chênes, Sainte-Geneviève, Thibaultville, La Broquerie, Woodridge et missions.

2.—Les 25 et 26 février, Saint-Jean-Baptiste, qui comprend Saint-Joseph, Letellier, Sainte-Elisabeth, Sainte-Agathe, Aubigny, Saint-Adolphe et Saint-Norbert.

3.—Les 24 et 25 mars, Fannystelle, qui comprend Saint-Charles, Saint-François-Xavier, Saint-Eustache, Elie, Haywood et La Salle.

4.—En avril, durant la convention annuelle de Pâques, ce sera à Saint-Boniface, qui comprend toutes les régions de langue française.

5.—Les 12 et 13 mai, Saint-Malo, qui comprend Saint-Pierre.

6.—Les 26 et 27 mai, Notre-Dame de Lourdes, qui comprend Dunrea, Mariapolis, Swan Lake, Saint-Alphonse, Bruxelles, Somerset, Saint-Léon, Saint-Lupicin et Saint-Claude.

7.—Les 2 et 3 juin, Sainte-Rose du Lac, comprenant Sainte-Amélie, Laurier et McCreary.

Il semble superflu d'ajouter que tous les membres du corps enseignant sont invités à chaque endroit, c'est-à-dire, non seulement au congrès de leur région propre mais à tous les autres, s'il leur est possible.

Le secrétaire général,

J.-H. DAIGNAULT.

MISSIONNAIRES POUR L'OUEST

S. G. Mgr Joussard, O.M.I., a recruté plusieurs jeunes auxiliaires pour le Vicariat apostolique d'Athabasca

Québec — S. G. Mgr Henri-Célestin Joussard, O.M.I., évêque d'Arcadiopolis et coadjuteur de S. G. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, qui était à Québec depuis une quinzaine de jours, l'hôte des RR. PP. Oblats de Saint-Sauveur, a quitté notre ville.

Le but du voyage de Mgr Joussard était de recruter des jeunes gens, vaillants et courageux, qui désireraient embrasser la carrière de missionnaires de l'Evangile dans l'Ouest du Canada, comme auxiliaires des RR. PP. Oblats dans le lointain vicariat d'Athabaska.

Mgr Joussard, qui a adressé la parole dans plusieurs paroisses de notre ville, est très satisfait du résultat qu'il a obtenu. Nous pouvons signaler entre autres, six jeunes gens du quartier Saint-Sauveur qui ont consenti à quitter leurs familles pour suivre ce vieux missionnaire. Ce sont MM. Gaudiose Côté et Vincent de Paul Paquet, de Saint-Sauveur; Victor Coulombe, Victor Drolet, Arthur Dumas et Alphonse Blouin, de la paroisse Saint-Joseph. D'autres jeunes gens des diocèses des Trois-Rivières, Montréal et autres, se sont joints à leurs nouveaux compagnons au passage du convoi emportant Mgr Joussard.

Le propriétaire et deux employés du 'Laurier Palace' reconnus coupables

Montréal — Ameen Lawand, Michel Arie et Camil Bazzi ont été trouvés coupables, en Cour d'assises, de l'accusation d'homicide involontaire qui avait été portée contre eux à la suite de la mort de 78 enfants lors de la terrible catastrophe du cinéma Laurier-Palace, en janvier dernier.

Les jurés n'ont délibéré qu'une vingtaine de minutes avant de prononcer ce verdict.

L'honorable juge Wilson a annoncé qu'il rendrait la sentence à la fin du terme.

Les trois accusés ont paru fort émotionnés lorsque le verdict fut rendu. Ils ont fait signe à des parents et amis qui se trouvaient dans l'auditoire et ont causé avec animation avec eux.

Les trois accusés ont été ensuite reconduits dans les cellules en attendant leur départ pour la prison commune, où ils resteront jusqu'à ce que la Cour ait prononcé la sentence.

Les avocats de la défense ont annoncé que ce verdict serait porté en appel.

Il y avait dans la salle des Assises un grand nombre de compatriotes des trois accusés et qui ont paru très désappointés du verdict rendu. Réunis en petits groupes, ils le discutèrent avec force gestes à la porte du palais.

LA SITUATION EN ROUMANIE

Les autorités veillent sérieusement, en prévision d'une tentative des partisans du prince Carol pour s'emparer du trône

Belgrade — On apprend de diverses sources non officielles, puisque la frontière roumaine est rigoureusement gardée et que la censure sur les nouvelles est des plus sévères, que la situation est critique à Bucarest. Les soldats et les policiers montent la garde autour des édifices publics, des ministères et des gares de chemin de fer. On disperse immédiatement tout groupe de personnes de plus de quatre dans les rues.

Le gouvernement a donné ordre aux troupes des provinces de rentrer à Bucarest et elles sont actuellement postées à tous les endroits importants de la capitale roumaine.

Déclaration de Bratiano

Londres — Le premier ministre Bratiano a répondu au "Daily Mail" que tout est calme en Roumanie. Il ajoute que le gouvernement roumain avait appris que des agitateurs travaillaient pour le prince Carol, à l'étranger. Bratiano ajoute qu'à la suite de la découverte de documents compromettants trouvés en la possession de l'ancien secrétaire des finances Manoilescu, on a dû forcément mettre ce dernier sous arrêt.

"Nous nous proposons de publier ces documents, ajoute le premier ministre roumain". Le prince Carol a renoncé au trône par trois fois, dit Bratiano, en 1918, en 1919 et en 1925. C'est à cause de cette abdication volontaire que le roi Ferdinand et le parlement roumain ont ratifié l'acte de janvier 1926 qui reste la base de la constitution roumaine. L'opinion publique roumaine regarde l'affaire Manoilescu comme un simple incident.

Carol se cache en Bretagne

Saint-Malo, France — Le prince Carol habite actuellement une villa non loin d'ici. Seuls ses amis intimes en connaissent l'endroit exact.

D'après ces mêmes personnes, Carol a quitté Neuilly lorsqu'il a décidé d'entreprendre de monter sur le trône de son pays. Neuilly était trop à la portée des journalistes, friands de nouvelles.

Nos ministres manitobains à Ottawa

Les représentants du Manitoba à la conférence interprovinciale sont partis lundi matin. La délégation comprend: le premier ministre Bracken; l'hon. W.-J. Major, procureur général; l'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique; John Allen, C.R., assistant procureur général et R.-M. Pearson, assistant trésorier provincial.

PARIS — Une grenade a été trouvée sous une fenêtre du ministère de l'instruction publique où M. Edouard Herriot a ses bureaux. La police l'a enlevée et fait enquête. On ne peut expliquer la présence de cet engin à cet endroit.

ECHOS D'EUROPE

Un enlèvement au Maroc

Casablanca, Maroc — Quatre personnes appartenant à la famille de Théodore Steeg, résident général français au Maroc, ont été enlevées par des rebelles marocains et emmenées par une de leurs retraites inexpugnables situées dans les monts Atlas, à 200 milles de Casablanca.

Des messages reçus ici disent que les quatre personnes disparues sont M. et Mme Yves Steeg, bru et fils du résident général, et M. et Mme Jean Maillet, parents du résident.

L'automobile abandonnée dans laquelle les quatre Français se promenaient en excursion de chasse au pied des monts Atlas, a été retrouvée percée de balles, et deux chiens de chasse, qui les accompagnaient ont été retrouvés morts, la gorge entr'ouverte.

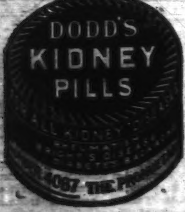
Politique chinois qui se fait Bénédictin

Paris — L'ancien premier ministre chinois René Lou Tseng Tsiang est entré chez les Bénédictins, à l'abbaye de Saint-André, près de Bruxelles.

Mort du marquis de Cambridge

Le couvent d'Assise est restitué aux Franciscains

La propagande bolchéviste





LA VIE AU COLLÈGE





Mariage Clément-Pomerleau à Papineauville





PARIS — L'ex-président Millerand a été élu sénateur de l'Orne comme candidat de l'Union nationale. Il avait été battu en janvier dans le département de la Seine.

VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 NOVEMBRE 1927 — NUMERO 22

Quant à la manière de combattre, je n'en vois qu'une qui puisse donner aujourd'hui des résultats avantageux, c'est de combattre par la presse périodique.

Donoso CORTES.

LA LIBERTÉ

Ne montrez aux enfants rien que de simple de peur de leur gâter le goût, et rien que d'innocent, de peur de leur gâter le coeur.

JOUBERT.

LE JOURNALISME CATHOLIQUE

Mgr L.-A. Paquet a fait récemment, à Québec, une magistrale conférence sur le journalisme catholique. Nous croyons utile d'en mettre les principaux passages sous les yeux de nos lecteurs:

Le journalisme catholique est né du désir de coopérer au progrès du bien et de faire contrepoids à l'influence pernicieuse de plumes égarées et mobilisées par l'erreur, l'intérêt et la passion.

Ce qui distingue tout d'abord le journalisme catholique, c'est un dévouement sans bornes à la foi du Christ et à son Eglise.

Il importe souverainement que le journal catholique et religieux se place en dehors et au-dessous de la politique humaine, et qu'il accomplisse sa tâche uniquement selon les vues et les intérêts de l'Eglise, en conformité de sa doctrine, dans la soumission à son autorité et pour la défense de ses droits. C'est l'exacte pensée du Saint-Siège, formulée par le Souverain Pontife dans ces paroles à l'adresse de Mgr Bégin: *"Nous vous avons tout particulièrement approuvé d'avoir voulu un journal séparé de toutes manières des intérêts politiques. Un tel journal aura donc ce caractère propre de n'être attaché à aucun parti, et d'être par conséquent le journal de tous. Débarrassé de toute entrave, il suivra les directions de l'Eglise, notre commune mère et maîtresse; il enseignera sa doctrine, sans haine, sans colère, et sans passion."*

Soucieux de remplir efficacement son rôle, le journal catholique — et c'est là une troisième qualité qui le distingue — n'est pas un simple capharnaüm où s'entassent pêle-mêle tous les incidents de la rue, tous les litiges scabreux du prétoire, tous les exploits du pugilat, tous les échos de la chronique théâtrale, tous les récits pimentés et toutes les descriptions réalistes propres à amorcer et à développer la curiosité morbide de la foule. Cette oeuvre peu digne, pour ne pas dire démoralisante, lui répugne.

Une oeuvre d'apostolat

En vouant sa plume, son temps et ses talents à l'expansion de la foi du Christ et à la revendication des droits de l'Eglise, le journaliste catholique, prêtre ou laïque, participe dans une certaine mesure de la mission surnaturelle des apôtres. Il associe ses humbles efforts aux travaux du magistère ecclésiastique dont il prolonge les enseignements à travers tous les milieux, et dont il fait rayonner l'influence sur tous les foyers.

Cette tâche ne va pas sans des difficultés sérieuses, parfois même redoutables.

Elle exige de la part de celui qui en est chargé des connaissances étendues, basées sur une philosophie, encadrées et enrichies de suffisantes notions d'histoire, d'apologétique, d'économie politique et sociale, de droit public de l'Eglise, de littérature religieuse et profane. Cet arsenal intellectuel est d'autant plus nécessaire que le journaliste, saisi brusquement par les problèmes du jour, n'a guère le temps d'offrir à ses lecteurs qu'une rédaction hâtive, des jugements éclos d'un travail presque spontané et présentés dans une langue sans appât.

Que cette langue, du moins, soit toujours digne, correcte et châtiée, sobre de couleurs vaines, mais rayonnante de toute la clarté de concepts justes et précis, traduits par un style simple, vif et transparent! Les phrases lourdes et obscures, entortillées et filandreuses, ne conviennent à aucune publication. Elles dépareraient tout particulièrement, et elles finiraient par discréditer le journal qui a l'honneur de plaider la cause de Dieu, et de porter aux mille abonnés dont il s'est acquis la confiance, les doctrines et les directions de l'Eglise.

Chez nous

Pour ce qui est du Canada français en particulier, quatre journaux quotidiens, escortés de plusieurs feuilles hebdomadaires régionales, y représentent avec avantage, à l'heure actuelle, la presse catholique. Et tantôt dans le domaine religieux, tantôt sur le terrain des questions morales et sociales, tantôt dans la discussion de nos graves problèmes d'éducation, de langue et de race et d'orientation nationale, cette presse indépendante, malgré des imperfections presque inévitables et certaines déviations partielles d'opinions et de procédés, a déployé, non sans succès, les efforts les plus méritoires et les plus louables. Elle a mis en évidence des talents supérieurs et des dévouements très dignes d'éloges. Elle a formulé avec rigueur les lois de la conscience publique. Elle s'est acquis peu à peu, dans les milieux les plus divers, un ascendant avec lequel, des faits tout récents le démontrent, on est forcé de compter.

Si, en des années orageuses de notre histoire, les catholiques canadiens eussent eu à leur service la ressource, dont nous disposons aujourd'hui, de plusieurs journaux quotidiens, dévoués avant tout à l'Eglise et placés par leur caractère même en dehors des cadres, des intérêts et des préoccupations purement politiques, ils n'auraient peut-être pas perdu certaines batailles retentissantes, l'une d'elles surtout dont l'issue causa au Saint-Père une si amère déception, et qu'ils auraient dû gagner.

Aussi est-ce le désir, très légitime, de l'autorité ecclésiastique en même temps que l'avantage manifeste de la société, que les journaux religieux, ou voués principalement à la défense de la religion, soient aidés, moralement et financièrement, par tous les fidèles.

Comment aider la bonne presse

Aider la bonne presse, c'est la sustenter de ses deniers; c'est contribuer de diverses façons à ses développements et lui permettre de pénétrer là où son influence peut être le plus utile. D'après Pie X, *"il ne suffit pas de publier des journaux catholiques et de les mettre entre les mains des gens de bien; il faut encore s'efforcer de les répandre aussi loin que possible, de les faire lire à tous, et principalement à ceux que la charité chrétienne demande d'arracher aux sources empoisonnées des mauvaises feuilles"*.

Se plaçant au point de vue canadien, les Pères de notre premier Concile national n'ont pas cru devoir s'abstenir d'adresser, en faveur de la presse catholique (privée, on le sait, du patronage des partis), la même exhortation. Et dans un de leurs décrets, ils prescrivent pour elle une collecte spéciale, qu'ils recommandent aux curés et à leurs paroissiens; et ils engagent *"les catholiques de tout rang, non seulement à lire les journaux que l'Eglise patronne, mais à les soutenir de leurs ressources, et à favoriser par tout moyen honnête, leur diffusion au sein des classes populaires"*.

Ce sont là, on en conviendra, des voix autorisées auxquelles le peuple chrétien ne saurait refuser de prêter une oreille docile.

La presse catholique fait désormais partie du groupe d'institutions subsidaires, dont l'Eglise, dans les temps modernes, réclame l'appui pour remplir, le plus efficacement possible, sa mission. Cet organe du vrai et du bien s'impose à notre attention, à notre générosité et à notre bienveillance. Ce levier de l'opinion, et de toutes les grandes causes dont l'opinion peut assurer le triomphe, doit être maintenu, renforcé et consolidé!

Les progrès de la presse catholique, libre et saine, constituent l'un des meilleurs baromètres de la santé morale d'un peuple.

Ils accusent, dans l'esprit public, un redressement des vues et un relèvement des caractères sur lesquels peuvent s'appuyer les plus fermes et les plus hauts espoirs.

L.-A. PAQUET, ptre.

De-ci de-là

De Québec à Victoria

Nous publions sous ce titre, dans la page consacrée habituellement au feuilleton, un très intéressant article de M. l'abbé Joseph Ferland, l'un des distingués voyageurs de la Liaison française de l'été dernier. L'auteur y expose notre situation dans l'Ouest et, remontant des effets aux causes, il dit la part de responsabilité qui en retombe sur la province de Québec. L'article a déchainé des colères dans certain clan où règne le fanatisme de l'esprit de parti; on en trouvera l'écho dans notre revue de la presse. Pour nous, nous tenons à féliciter M. l'abbé Ferland de son étude consciencieuse et sympathique et nous en recommandons la lecture.

L'"Union", d'Edmonton

Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès à notre excellent confrère l'"Union", d'Edmonton, qui vient d'entrer dans sa onzième année.

Mgr J.-C. McGuigan protonotaire apostolique

Edmonton — Mgr J.-C. McGuigan, vicaire général et supérieur du grand séminaire d'Edmonton, vient d'être nommé Protonotaire Apostolique. L'investiture solennelle de sa nouvelle dignité lui fut conféré le dimanche 23 octobre, par S. G. Mgr O'Leary, dans la cathédrale Saint-Joseph.

Mgr McGuigan n'a que 33 ans, étant né le 26 novembre 1894, mais déjà il a fourni une brillante carrière. Originaire de l'Ile du Prince-Edouard, il vint à Edmonton en 1920 avec Mgr O'Leary dont il était alors le secrétaire. Durant ses sept années au service de l'archidiocèse d'Edmonton, le nouvel élu s'est gagné l'estime de toute la population. Son tact, sa largeur de vues, son jugement droit, son caractère sociable font un homme dont les relations sont sûres et faciles.

Sir Henry Thornton ira au Mexique

Montréal — Sir Henry Thornton, président du Canadien National, confirme le câblogramme reçu de Londres récemment annonçant qu'il allait au Mexique étudier la situation du réseau d'Etat mexicain. Sir Henry annonce qu'à la suite de la requête présentée au gouvernement canadien par le gouvernement mexicain, il allait au Mexique étudier l'organisation des chemins de fer nationaux mexicains et présenter au gouvernement mexicain un rapport sur le résultat de ses observations.

Sir Henry s'attend à partir pour le Mexique au commencement de novembre. Il sera absent environ un mois.

La Croix du Sacrifice

Montréal — Un détachement de 75 soldats et trois officiers du Royal 22ème régiment de Québec est passé par la métropole, en route pour Washington, où, le 11 novembre prochain, il assistera au dévoilement de la Croix du Sacrifice érigée dans le cimetière militaire d'Arlington, en mémoire des soldats américains tombés durant la guerre dans les rangs de l'armée canadienne.

Ce détachement, qui comprend la fanfare du régiment, constituera la garde d'honneur canadienne à la cérémonie du dévoilement.

La Croix du Sacrifice, qui sera dévoilée au cimetière national d'Arlington, est un tribut du gouvernement canadien. Elle mesure 24 pieds et demi de hauteur et porte l'inscription suivante: "Erigée par le gouvernement du Canada en l'honneur des citoyens des Etats-Unis qui ont servi dans l'armée canadienne et qui ont donné leur vie dans la grande guerre."

M. Vincent Massey, ambassadeur du Canada à Washington, et M. J.-L. Ralston, ministre de la milice, assisteront à la cérémonie du dévoilement.

L'honorable Walter Scott est revenu à la santé

L'hon. Walter Scott, qui fut le premier chef du gouvernement de la Saskatchewan a célébré récemment son 60ème anniversaire de naissance à Victoria, où il s'est retiré depuis plusieurs années. Ses amis disent qu'après une longue période de maladie, il jouit maintenant d'une bonne santé et qu'ils ne seraient pas surpris de le voir rentrer dans la vie publique.

Les Canadiens qui vont travailler aux Etats-Unis

Washington — Les Canadiens qui traversent la frontière pour aller travailler aux Etats-Unis devront se conformer à la loi du département de l'immigration s'ils veulent garder leur privilège, après le 1er décembre. M. Harry-M. Hull, commissaire général de l'immigration aux Etats-Unis, a fait cette déclaration à la "Canadian Press".

En d'autres termes, les Canadiens de naissance qui traversent la frontière devront se procurer des passeports les déclarant immigrants aux Etats-Unis.

Le Calendrier Saint-Joseph pour 1928

Le Calendrier Saint-Joseph pour 1928 vient de paraitre. Il est vraiment très beau. Cette année l'image en couleurs représente la Présentation de Jésus au temple. On pourrait difficilement trouver une plus belle image pour orner son foyer. Le calendrier mesure 17x33 pouces. Les chiffres sont très gros. Les pages fourmillent de renseignements précieux et de pieuses pensées.

Prix: 50 sous, poste payée. En vente au Couvent Saint-Joseph, 96, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Peu de chômage dans la province de Québec

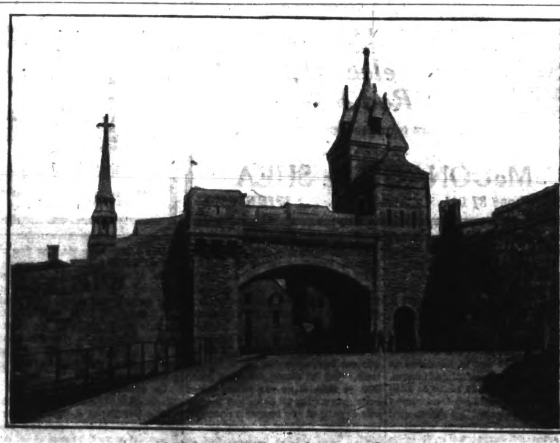
Québec — D'après M. Louis Guyon, sous-ministre du travail, qui prépare actuellement la publication de son rapport annuel, il n'y a pratiquement pas de chômage dans la province de Québec à l'heure actuelle. M. Guyon en conclut que la province n'a jamais traversé une telle période de prospérité et cela grâce à la politique d'industrialisation du gouvernement.

Le bureau provincial de placement rapporte que la situation est très bonne dans la région de Montréal. Chaque semaine on trouve de l'emploi à des centaines d'hommes.

M. Guyon dit que les salaires sont généralement satisfaisants.

Le drapeau sud-africain

Le Cap, Afrique du Sud — La controverse au sujet du drapeau national, qui soulève l'opinion depuis un an, a pratiquement été réglée, grâce à un compromis entre le parti du premier ministre Hertzog, qui veut un drapeau national, et les partisans du général Jan Christian Smuts, qui veut que l'on s'en tienne à l'Union Jack.



LES VIEILLES PORTES DE QUÉBEC

La porte Kent, qui fait partie du réseau de fortifications du Québec actuel, est l'une des portes qui furent reconstruites il y a quelques décades pour remplacer celles qu'il fallu démolir à cause des exigences du trafic moderne. La porte Kent est une des attractions de la vieille capitale au point de vue touristique. Les voyageurs de la Survivance Française pourront l'admirer en même temps que la porte St-Louis lors de leur visite à Québec en décembre prochain.

Courtoisie du Pacifique Canadien

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

A propos d'un article du "Canada Français"

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

M. l'abbé Joseph Ferland a fait le dernier voyage de Liaison Française dans l'Ouest, à titre de représentant du "Canada Français". Il a vu, questionné, constaté, et, en homme intelligent, recherché les causes des plaintes que partout il entendait. De retour à Québec, il a fait pour sa revue un rapport fort intéressant de son voyage, dit ce qu'il avait vu, relaté ce qu'il avait appris et a voulu mettre ses lecteurs au courant des causes de la situation actuelle des nôtres dans les provinces de l'Ouest.

En remontant ainsi aux causes des injustices qui font souffrir les nôtres, il n'a pu s'empêcher de tirer la conclusion que c'est un peu notre oeuvre. Il repasse brièvement la série des compromis ou des reculades qui ont amené le peu de garanties protégeant ces minorités des dites provinces pour conclure que:

"C'est donc bien l'opportunisme de certains de nos chefs politiques, la faiblesse de la plupart de nos députés et notre sot esprit de parti qui sont, après le fanatisme orangiste, les principales causes de la situation injuste où se trouvent les nôtres dans l'Ouest et des pénibles luttes qu'ils ont à soutenir pour la défense de leurs droits."

Et pour établir qu'il ne voulait mettre aucune partisannerie politique, il ajoute cette note:

"Ce n'est pas toujours et partout le même parti politique qui est l'exécuteur des hautes oeuvres du fanatisme; en Ontario, ce sont les conservateurs qui ont été les grands persécuteurs des nôtres. Au Manitoba, au contraire, ce sont les libéraux. Dans les nouvelles provinces de l'Ouest, la ligne de démarcation entre les partis sur ce sujet est moins nette; cependant si lors de la création de la Saskatchewan et de l'Alberta, l'opposition aux écoles confessionnelles a été conduite par des libéraux, tels les Sifton et Fielding, actuellement nous croyons que c'est le parti libéral qui, dans ces deux provinces, est animé pour les nôtres d'un plus grand esprit de tolérance."

* * *

Le "Soleil" le traite de fanatique.

Le sot esprit de parti le veut ainsi, toujours il proclame l'infaillibilité du parti.

Le prédicant de cette doctrine peut encore réussir en bien des domaines, mais dans le domaine scolaire, par exemple, nos gens sont suffisamment bien renseignés pour qu'on ne les prenne plus à croire que des erreurs n'ont pas été commises et que ce n'est pas à cause de ces erreurs que les nôtres souffrent.

Que les Conservateurs tentent donc, par exemple, de nous faire croire qu'en décrétant le Règlement XVII leur parti a bien fait dans l'Ontario!

D'ailleurs, M. l'abbé Ferland n'était-il pas en bonne compagnie en exprimant froidement ses opinions?

Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, un homme qui doit bien connaître ce qui se passe chez lui, n'écrivait-il pas avec beaucoup plus de vigueur encore au mois de juin 1920, à l'occasion du cinquantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération:

"M. Laurier arriva au pouvoir comme résultat de l'appel au peuple.

"C'est le soleil radieux des "honorables compromis" qui se lève; les classiques "Sunny ways" devaient convaincre les ministres de Winnipeg et les amener à faire justice. Ceux-ci avaient déjà envoyé à l'égoût quatre chiffons, mais ils respectaient le cinquième.

"Le compromis Laurier-Greenway vit donc le jour.

"C'était l'abandon pur et simple du droit des catholiques, reconnu par le Conseil Privé, une honteuse capitulation du gouvernement central, gardien né du droit des minorités, en face de la révolte du gouvernement manitobain; c'était rendre inutiles les laborieuses et très coûteuses plaidoiries devant toutes les cours de justice du pays et trois recours au Conseil Privé d'Angleterre; au point de vue pratique, qu'on oublie peut-être trop, c'était la liberté complète au gouvernement manitobain de jeter à l'égoût, quand bon lui semblerait, ce nouveau chiffon comme il avait fait des quatre autres.

"Il n'a pas tardé à le faire. Le compromis Laurier-Greenway n'existe plus; l'acte brutal qu'on appelle la loi Thornton lui a donné le coup de grâce.

"La politique des "honorables compromis", qui devait sauver au moins des débris, n'a rien sauvé du tout: tout est perdu, l'honneur y compris."

Livres à lire

La Dame Blanche

par Harry BERNARD

Librairie d'Action française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal

75 sous

M. Harry Bernard n'eût-il pas d'autres belles qualités, il faudrait applaudir à sa ténacité au travail, à la bonne humeur avec laquelle il affronte chaque année le public et la critique. Ses livres ont connu des fortunes diverses. Le jeune romancier ne se laisse ni éblouir par la louange, ni rebuter par le demi-succès. Il reprend la plume et se remet à la besogne — à la douce et amère besogne d'écrire.

C'est un agréable recueil de nouvelles que nous offre aujourd'hui M. Bernard. La plupart sont écrites en marge de la petite histoire et emprisonnent dans leur cadres ingénieux un fait, une scène de moeurs, un aspect de vie d'autrefois. Quelques autres, dans la note joyeuse, relatent les mésaventures ou soulignent les travers de personnages contemporains.

Les qualités de conteur de M. Bernard semblent mieux appropriées au genre qu'il a choisi cette fois qu'au roman. Il y a d'ailleurs progrès réel dans l'art d'animer le récit, de fondre la description dans l'ensemble, de préciser le décor et de camper un personnage en quelques traits vifs et courts. A ce point de vue, nous avons particulièrement goûté "Hommes du Nord", et surtout "Les vitres du Missionnaire" qui nous paraît un modèle d'invention pittoresque, d'émotion vraie et d'intérêt dramatique.

Tout le monde sait que M. Bernard écrit en excellent français. Sa phrase, bien allante, agrémentée ici et là de canadianismes de bon aloi, est d'une correction sobre, élégante même. On lui souhaiterait parfois un peu plus de couleur et de relief. L'auteur se révèle si bien pourvu de ressources qu'il nous donne le droit d'être exigeants.

Nous félicitons donc cordialement M. Bernard pour son nouvel ouvrage et nous souhaitons qu'il continue de justifier de plus en plus les espoirs de ceux qui suivent avec un intérêt sympathique les manifestations de son talent.

LE CRITIQUE.

M. Cahan

Le Devoir (Omer Héroux):

On fêtera prochainement M. Cahan. Ce sera une manifestation de parti: les délégués de la province au congrès de Winnipeg veulent remercier le député de Saint-Laurent-Saint-Georges du travail d'organisation qu'il a fait ces mois derniers. D'après tout ce qu'on en entend dire, l'hommage, du point de vue parti, est richement mérité: M. Cahan a déployé pour le succès de ce congrès une très grande activité.

Cette manifestation ne suscitera nulle part d'hostilité ou de rancoeur. M. Cahan a, semble-t-il, le privilège de n'avoir point d'ennemis. Il y a plus: beaucoup de gens que les destins du parti conservateur n'intéressent guère, qui ne souhaitent même point voir son influence s'accroître, ne pourront s'empêcher d'avoir à cette occasion pour le député de Saint-Laurent-Saint-Georges un souvenir ému, une pensée de gratitude.

Car M. Cahan a fait la preuve que, pour lui, les droits des minorités sont chose sacrée. Hier encore, au congrès de Winnipeg, on l'a vu formellement intervenir en faveur du maintien dans les provinces de l'Ouest (à propos de la question dite des ressources naturelles) de l'état de choses voulu par les Pères de la Confédération. Et il l'a fait sur un ton qui indique que le problème lui est depuis longtemps familier, qui confirme ce qu'on disait couramment pendant la dernière session, c'est-à-dire, qu'il était dès lors tout prêt à faire face au groupe de sectaires qui ne voulait point sanctionner les garanties jadis données à la minorité. Nous avons déjà raconté comment, lors de l'affaire du Keewatin, M. Cahan apporta spontanément aux défenseurs de la minorité le concours de sa science juridique et de son prestige. Il prit alors une attitude plus carrée, plus favorable à la minorité que beaucoup des nôtres. Il y eut d'autant plus de mérite qu'il n'était pas député, qu'il courait au-devant de risques que sa situation ne lui imposait point directement. De façon fort publique aussi, il a rappelé aux Anglo-Ontariens certains principes de droit, à propos de la question bilingue, et tous ceux qui sont un peu au courant de ces choses savent que, privément, il a plaidé auprès des puissances politiques de là-bas la cause de la minorité. Il l'a fait au nom de la justice et de la paix nationale.

Guide Commercial de la "Liberté"



Trouvez les Lettres Manquantes de cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront TIRE SERVICE

Nous avons omis à dessein onze lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots "Tire Service". Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $4; 2ème prix, $3; 3ème prix, $1; 4ème prix, $1; 5ème prix, $1

L'apparition d'une âme du purgatoire

Ceux qui ont eu le malheur de donner du scandale, durant leur vie, souffrent beaucoup au purgatoire, s'ils ne vont pas en enfer. Il est bien douloureux de souffrir pour ses propres fautes; mais on est bien plus durement traité pour celles qu'on a fait commettre aux autres. Or, combien d'âmes souffrent, dans les flammes du purgatoire, à cause de leurs scandales! En voici un exemple:

Un peintre, fort estimé pour sa vie pieuse, était à peindre un tableau dans l'un des couvents des Carmes, lorsqu'il y mourut. Peu de jours après sa mort, il apparut à l'un des religieux, tout éploré et se tordant de douleurs au milieu des flammes, et le conjura d'avoir pitié de lui dans ses insupportables tourments. Le religieux lui demanda comment il pouvait être puni ainsi, lui qui avait vécu si pieusement. Il lui répondit que, dès qu'il avait rendu son âme, il avait été conduit au tribunal du Juge suprême et avait vu là plusieurs personnes se plaindre d'avoir eu des mauvaises pensées et succombé à des désirs impurs, en contemplant une image immodeste qu'il avait faite, ce qui les avait fait condamner à un terrible purgatoire, en expiation des restes de ces péchés. D'autres, ce qui était bien pis, gémissaient en enfer, dans d'éternels supplices, à cause de cette même mauvaise image. Tous ces malheureux déclaraient que ce peintre était au moins digne des mêmes supplices pour leur avoir fourni ce sujet de scandale, qui avait été si nuisible à leur âme. Alors, vinrent du ciel, plusieurs saints, qui prirent sa défense, en expliquant que cette image mauvaise était une oeuvre de jeunesse, expiée par la pénitence et par une foule d'autres saintes images, qu'il avait peintes à la gloire de Dieu et des saints. Parmi ces bienheureux du ciel se trouvaient les saints qu'il avait honorés et beaucoup d'anciennes âmes du purgatoire qu'il avait secourues. Tous sollicitaient son pardon en considération des pénitences et des aumônes qu'il avait faites.

Le Souverain Juge, touché de leurs prières, l'avait exempté de l'enfer; mais il l'avait condamné au purgatoire jusqu'à ce que cette mauvaise image fût réduite en cendre, de manière à ne plus scandaliser personne.

Il conjura le religieux d'aller prier la personne qui avait cette image de la brûler au plus tôt, puisqu'il fallait que cet instrument de péché fût détruit. "En lui disant dans quel triste état je suis, il ne me refusera pas cette grâce. En foi de ce que je vous suis apparu et que tout ceci n'est pas une illusion, dites-lui, qu'avant peu, il perdra deux de ses enfants, comme punition, pour avoir gardé si longtemps cette image, et que s'il refuse de l'anéantir, il ne tardera pas lui-même à perdre la vie, par une mort prématurée."

En apprenant ces choses, le possesseur de cette image la saisit et la jeta au feu. En moins d'un mois, il vit mourir ses deux enfants, puis il fit une rude pénitence de la faute qu'il avait commise. Pour la réparer, il fit peindre de belles et pieuses images des saints qu'il désirait avoir pour protecteurs au ciel.

Ce merveilleux récit est tiré du "Livre d'Or des Ames du Purgatoire", publié par l'abbé J.-B. Benoit de J., vieil ancien missionnaire du Nord-Ouest. Il se vend 60 sous et est expédié par la poste à quiconque le demande. Adresse: 2172, rue Nicolet, Montréal.

Concours de Lettres Manquantes

de la semaine du 19 octobre 1927

Noms des gagnants

C omis dans "écrivez"—E.-N. Moyer Co. Ltd.
A omis dans "postal"—Fabris & Co. Ltd.
N omis dans "comment"—D.-D. Wood & Sons.
A omis dans "surface"—Manitoba Gypsum Co.
D omis dans "grand"—Parkhill Bedding Ltd.
A omis dans "cimentage"—Jos. Boux.

B omis dans "confortable"—Hôtel St-Régis.
R omis dans "matériel"—D.-R. Dingwall Ltd.
E omis dans "gravier"—Braid & McCurdy.
A omis dans "Notre-Dame"—Meyers Studio.
D omis dans "ingrédients"—Canada Bread Co. Ltd.

1er prix: $4.00—M. Désiré Bélanger, 569, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

2me prix: $3.00—Mlle Juliette Villeneuve, 770, ave. Winnipeg, Winnipeg.

3me prix: $1.00—Mme Donat Asselin, Saint-Jean-Baptiste, Man.

4me prix: $1.00—Mlle Juliette Vien, 653, rue Sherbrooke, Winnipeg.

5me prix: $1.00—Mlle Antoinette Plouffe, 614, Bannatyne, Winnipeg.

Essayez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces parait encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Un charmant petit-fils, Marcel S., me demande s'il est bien vrai que saint Médard est le patron de la pluie. Mais oui, et s'il faut en croire la légende, mes chers petits, quand il pleut à la Saint-Médard, cela nous vaut quarante jours de mauvais temps.

Ceci me rappelle un duo que nous chantions, ma petite soeur et moi, lorsque nous étions petits comme vous, mes chéris. Je vous confierai même (oh! mais n'allez pas le lui dire!) que cette chère petite soeur avait une manière à elle de terminer le dernier vers d'une voix flûtée qui dépassait un peu la vérité... Voici la dernière strophe de notre duo:

O bon saint Médard,
Toi qui fais la pluie,
Fais, je t'en supplie,
Qu'il pleuve plus tard;
Mais s'il doit pleuvoir
Jusqu'à demain soir,
Ferme ton arrosoir!

Nous fermions alors notre parapluie et disparaissions au milieu des applaudissements des spectateurs.

Qui donc, après cela, oserait mettre en doute la croyance à la vertu... pluvieuse de saint Médard?

Dans une autre causerie, mes chers petits-enfants, je vous raconterai la légende de saint Swithin, le patron de la pluie en Angleterre.

MÈRE-GRAND.

Un conte par semaine

PACIFIQUE VICTOIRE

La reine d'Espagne, Isabelle II, avait alors treize ans et venait d'être déclarée majeure, mais son règne était troublé par les révoltes des carlistes. Certain jour, la petite souveraine passait en carrosse dans les rues de Madrid, entourée de toutes les pompes de la monarchie espagnole, lorsque, soudain, au détour d'une rue, le cortège royal rencontra un vieux prêtre qui portait le saint Viatique.

A l'aspect du vieillard chargé du précieux fardeau, la reine descend de sa voiture et suit à pied le vieux prêtre qui la bénit. On va ainsi à travers des rues étroites et sombres, la reine suivant toujours. Arrivé au seuil d'une maison misérable, le prêtre monte un escalier branlant et la reine entre derrière lui avec sa suite.

Tout le monde se met à genoux, et l'on prie. Sur le lit était couchée une jeune fille à peine plus âgée qu'Isabelle, et dont le visage reflétait la piété la plus vive.

A son chevet se tenait, immobile, le front incliné, le regard morne, un homme d'allure martiale. A la tête du lit, il y avait un crucifix et une épée. Tout le reste du logis était nu et pauvre, véritable habitation de misère. La sainte cérémonie s'accomplit de façon solennelle. La mourante avait les yeux au ciel, son père restait perdu dans sa douleur, les assistants répétaient tout haut les prières des agonisants.

Parmi ces voix, l'une, jeune, fraîche et pure, se faisait remarquer par son accent sincère et touchant; on eût dit la voix d'un ange. C'était la reine Isabelle qui priait. Son jeune visage resplendissait de la sainteté de l'acte accompli.

La jeune fille qui allait mourir, prise d'une inspiration soudaine, arrêta ses yeux sur cette noble enfant qui priait pour elle, misérable inconnue, et elle reconnut Isabelle.

Saisissant entre ses mains diaphanes la main de l'homme debout à ses côtés, elle murmura:

— Mon père, c'est la reine!... La reine, la reine! répéta-t-elle de sa voix qui s'affaiblissait.

L'homme tressaillit. Il baisa le front de sa fille qui, soudain, par un bonheur inespéré, se sentit mieux et sembla revenir à la vie.

Un espoir fou s'empara du pauvre père. Il alla détacher son épée suspendue à la muraille, et vint la déposer aux pieds d'Isabelle.

— Madame, dit-il, vous avez prié pour l'enfant, le père est vaincu. Désormais vous n'aurez pas de plus fidèle serviteur que moi.

Et, se jetant à genoux, il implora le pardon de la reine.

Cet homme était un des plus acharnés partisans de don Carlos, un ennemi de la jeune reine, un proscrit rentré en cachette en Espagne pour recevoir le dernier soupir de sa fille. La reine pardonna à ce malheureux gentilhomme. Elle sortit de cette maison de désolation et de deuil s'étant acquis par sa piété un ami et un soldat.

Là où la vie semblait s'évanouir, elle reparut. La jeune fille guérit et vécut heureuse avec son père. Grâce aux libéralités d'Isabelle, la misère qui attristait cette demeure fit place à une salutaire aisance.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Majella Brassard — Mère-Grand prie sa chère petite-fille de bien vouloir lui envoyer sans retard son adresse qu'elle a perdue; elle la remercie de sa gracieuse offrande et l'assure de son affection.

Marie-Jeanne Vermette — Je suis certaine que vous guettez ma réponse. La voici: j'ai bien reçu votre "lettre de fête" qui contient de gracieuses pensées. Le sujet qu'elle traite manque cependant d'intérêt pour les petits lecteurs du "Coin" et j'y supplée par votre lettre gentille. La chose vous plaît-elle, mignonne? Votre invitation est bien tentante; je vous en remercie sincèrement. Il se pourrait bien que ce désir de mes petites-filles de Saint-Jean-Baptiste se réalisât.

Ernest Boily — Comme je vous trouve gentil de m'écrire d'aussi jolies pensées. Donnez-moi souvent de ces bonnes nouvelles qui m'intéressent toujours puisqu'elles vous concernent. Je suis heureuse de vous savoir assidu à l'école et plein d'ardeur au travail. "Voici un petit homme décidé qui fera son chemin", me suis-je dit en vous lisant, et je suis sûre que l'avenir ne démentira pas cette assertion.

Lucia Bilodeau — Soyez certaine que Mère-Grand est bien heureuse parmi tous ces mots jolis que votre coeur sait si bien dire. Vous avez une petite place au "Coin" et j'ose espérer que vous l'occuperez souvent. C'est une grande bénédiction qu'une chère vieille grand'maman dans une maison. Je suis sûre que vous l'entourez d'égards et d'affection et qu'à son tour elle vous comble de tendrese. Je vous fais mille caresses.

Elisa Gosselin — Il y en a de tout aussi petites que vous au "Coin" et des plus grandes. Petites et grandes sont bien charmantes, mais comme dans tous les foyers, les bébés sont choyés davantage. Vous voilà bien heureuse, chère petite, puisque vous avez enfin la réponse désirée. Mère-Grand aime beaucoup sa chère petite-fille si fine et si tendre.

Annette Daneault — Je veux vous dire tout le plaisir que me cause votre présence et vous souhaiter une tendre et joyeuse bienvenue. C'est cela, écrivez-moi souvent et venez à moi comme à une grande amie toujours prête à vous être agréable. Quand on aime bien l'étude, les heures de classes semblent brèves et tout travail facile. Je souhaite que les dix mois de l'année vous trouvent dans ces heureuses dispositions. Merci pour les pieuses pensées auxquelles je suis très sensible.

Anna Balcaen — Bonjour, petite amie chère. Avec quelle joie je vous retrouve! Vous avez deviné qu'ici on vous aime bien; revenez donc très souvent. J'ai été bien peinée d'apprendre la mort de votre petite compagne et je demande à tous mes petits-enfants de bien vouloir offrir une fervente prière pour elle. Mère-Grand est toute fière de la bonne place que vous avez occupée à la lecture des notes; elle vous souhaite de belles médailles tous les mois.

Majella Brassard — Oui, oui, oui, je vous accueille avec joie et vous aimerai bien, va! Un merci tout spécial pour la gracieuse offrande. Ma petite Majella a un grand coeur et sa générosité me touche. On fait tant de choses avec quelques sous, quand on est petite! L'aînée de onze enfants! Vous êtes alors comme un seconde maman. J'espère que tout votre petit monde ne se chamaille pas trop. Aux petites soeurs et petits frères, mes meilleures caresses. A vous, ma bien vive affection.

MÈRE-GRAND.

Liste des petits enfants qui ont souscrit pour la Sainte-Enfance

Elisabeth Boily, Anna Balcaen, M.-Jeanne Boisjoli, Marie Emond, Agnès Boisjoli, Jean Tétreault, Jacques Mireault, Angéline Bédard, Philippe Beaupré, Eugène Guénette, Marg.-Marie Boisjoli, Raoul Boisjoli, Marcien Emond, Henry McCarthy, Marie Gosselin, Elisa Gosselin, Laurette Tétreault, Marie Frémont, Lucia Bilodeau, Ernest Boily, Geneviève Rocan, Fernand Comeau, Jean Comeau, Majella Brassard, Thérèse Lafortune, Lucie Branchaud, Marcel Samson, Antoinette Dumaine, Gérard Dumaine, Victoria Dumaine, Germaine Legal, Olga Van Humbeck, Solange Van Humbeck, Robert Van Humbeck, Aimé Van Humbeck, Charles O'Connor, Moira O'Connor, Albini Grimard, Alice Carrière, Solange Carrière, Athanase d'Auteuil, Rémi Van Walleghen, Fabienne, Jeanne, Rose-Marie et Charlemagne Catellier, Rolande, Annette, Yvonne et Marie-Jeanne Goulet, Fernand, Jean, Yvonne et Clémentine Charette, Cécile, Marguerite et Raymond Breton, Edouard et Thérèse Forest.

Jusqu'à présent, j'ai reçu la somme merveilleuse de $1.50. Oh! que Mère-Grand est fière de ses chers petits-enfants! et comme ils doivent avoir l'esprit léger, heureux d'avoir fait le bien. L'objectif à atteindre est $5.00. Que les petits retardataires se pressent s'ils veulent avoir leur nom dans la dernière liste.

Un merci ému aux chers petits de Laurier, La Broquerie, Québec, Dufrost, [illegible] Falls, Winnipeg, Grande Pointe, La Rochelle, qui ont souscrit jusqu'à date.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

La visite de Son Excellence le Délégué Apostolique à Gravelbourg

Le train qui devait amener à Gravelbourg Son Excellence le Délégué Apostolique était 30 minutes en retard et ne rentrait qu'à six heures du soir. Mais déjà la foule se pressait aux abords de la gare et les automobiles s'échelonnaient chaque côté de la rue principale sur la longueur d'un quart de mille.

Aussitôt que le train entra en gare, une grande procession se mit en marche. En tête était le drapeau du Sacré-Coeur suivi de la fanfare du Collège, puis venaient les élèves du Collège suivis des Chevaliers de Colomb canadiens-français au nombre de deux cents, sous la direction de leurs officiers. Son Excellence le Délégué, en auto, accompagné de M. le curé Maillard, suivait, escorté par les Eclaireurs Canadiens-Français au nombre de 40. Telle fut l'arrivée à Gravelbourg de Son Excellence le Délégué Apostolique.

La procession se mit en marche vers l'église où son honneur le juge Alphonse Gravel lut à Son Excellence une adresse de la part des citoyens de Gravelbourg. Voici cette adresse:

A Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, archevêque de Léontopolis, Délégué Apostolique au Canada.

Excellence,

La paroisse de Gravelbourg vous remercie du très grand honneur que vous lui faites; et elle vous est profondément reconnaissante d'avoir pensé à elle malgré les multiples occupations que la direction de l'Eglise canadienne vous impose. Elle savait bien que, de la capitale où est établie votre résidence, votre sage direction s'étendrait sur tout le pays, et qu'elle ne tarderait pas à sentir les effets de votre action bienfaisante; mais elle était loin de s'attendre à recevoir le très distingué personnage que le Chef Suprême de l'Eglise a choisi pour le représenter au Canada.

A peine arrivé dans notre pays, vous avez voulu le visiter tout entier, afin de prendre contact avec les populations et d'étudier sur place des problèmes sans doute ardus parfois, que vous serez appelé à résoudre. Déjà vous avez visité l'Est du Canada où, il y a trois cents ans, nos ancêtres ont planté la croix du Christ, évangélisé les infidèles et établi la foi catholique sur des bases impérissables. Vous avez vu leurs descendants continuer leur oeuvre et lutter avec vaillance pour le maintien de la vieille tradition catholique sur ce sol arrosé du sang de nos martyrs.

Cette histoire glorieuse s'est répétée dans nos provinces des prairies. Depuis le jour où, il y a cent dix ans, l'Eglise de Québec envoya dans ces contrées lointaines des prêtres qui fondèrent Saint-Boniface, Eglise-mère de l'Ouest Canadien, des missions ont été établies en maints endroits du pays, des paroisses ont surgi de tous côtés, des diocèses ont été créés. Les Provencher, les Taché, la communauté des Oblats, ont accompli des merveilles dans ce pays. Ils ont évangélisé et civilisé les sauvages, ils ont traversé vaillamment la période difficile des débuts, ils ont ouvert la voie aux autres venus plus tard. La capitale de notre province est aujourd'hui le siège d'un archidiocèse auquel nous avons le bonheur d'appartenir et qui est gouverné, vous savez avec quelle sagesse et quel dévouement, par notre grand archevêque, Mgr Mathieu.

Nous formons, dans cette partie méridionale de l'archidiocèse, un bloc uni et compact qui inspire le respect aux groupes de religions différentes qui nous entourent. Vous trouverez dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan des paroisses florissantes comme Gravelbourg, Ponteix, Willow Bunch, Laflèche, Coderre, Mazenod, Courval, Meyronne, Dollard, et bien d'autres encore. Cet essaim de paroisses catholiques groupées dans un coin de la province fait tache au milieu de l'élément protestant qui domine, partout ailleurs dans le reste de l'archidiocèse.

C'est ici, dans ce sud-ouest de la Saskatchewan, à cent cinquante milles et plus du siège archiépiscopal, que se trouve le château-fort du catholicisme dans cette partie du pays. Il est habité par des populations assez homogènes, mais qui sont surtout unies ensemble par un sentiment fraternel presque aussi fort que celui de la race, parce qu'il est basé sur le souvenir des peines et des misères endurées ensemble pendant les premières années de la colonisation. Vous trouverez chez elles un attachement profond à notre Sainte Mère l'Eglise, semblable à celui qui caractérise la population des bords du Saint-Laurent.

Dans ce Gravelbourg où vous êtes maintenant, nous vous montrons avec orgueil cette splendide église que notre curé, M. Maillard, a bâtie et décorée, et qui témoigne hautement de la foi et de la générosité des fidèles; le Collège Mathieu, tout à la fois Petit et Grand Séminaire, où les RR. PP. Oblats, ces pionniers de la foi dans l'Ouest Canadien, dépensent leur zèle et leur énergie à préparer notre jeunesse, par de fortes études classiques, à remplir dignement sa mission dans le monde; le Jardin de l'Enfance, dirigé par les RR. SS. Oblates, à qui nous confions nos jeunes garçons avant leur entrée au Collège.

L'attachement des nôtres à leur foi catholique et à notre Sainte Mère l'Eglise s'est manifesté encore dans l'établissement de notre couvent où, comme vous le verrez bientôt, des centaines de jeunes filles reçoivent des religieuses de Jésus et de Marie une formation chrétienne en même temps que littéraire et scientifique. Deux autres communautés religieuses sont venues se joindre à celles que je viens de nommer; d'abord, les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, dont le monastère est pour nous une source de bénédictions, et les Soeurs Grises, qui construisent en ce moment un hôpital.

Vous le voyez, Excellence, nous vivons dans un foyer de vie catholique intense, comme vous en avez vus à Nicolet, à Saint-Hyacinthe, à Rimouski et dans les autres centres religieux de la province de Québec, et nous remercions la Providence de nous avoir ainsi traités en privilégiés.

Excellence, vous connaissez l'attachement de notre race au Saint-Siège; plus d'une fois, au cours de notre histoire, nous lui avons prouvé notre amour et notre loyauté à toute épreuve. Saluant en vous son représentant officiel, nous vous demandons qu'il prie pour le soutien et l'accroissement de nos oeuvres; et prosternés à vos genoux, nous vous prions de nous donner sa bénédiction. Qu'elle descende sur nos fronts comme une rosée qui féconde, afin que, sous cette pluie céleste, la piété fleurisse dans cette paroisse, que la vertu y donne ses fruits, que les moissons couvrent nos champs et que le bonheur chrétien règne dans nos familles.

Les Paroissiens de Gravelbourg.

Après la lecture de l'adresse, Son Excellence, émue, embrassa le juge Gravel en lui disant: "Mon cher juge, je vous embrasse, parce que j'aurais aimé à embrasser le Père Gravel s'il vivait encore". Puis se tournant vers la foule émue qui remplissait notre magnifique église, il la remercia de cet accueil chaleureux: "Quand je vois, dit-il, cette belle ville, cette belle église, ces magnifiques institutions, il me semble voir la belle et noble figure du Père Gravel, le fondateur. Il a travaillé pour son église, il a travaillé pour sa patrie, il a donné sa vie pour le bien et l'avancement de la ville qui porte son nom."

Après la réception à l'église, il y eut banquet au couvent. Tous les prêtres du Sud de la Saskatchewan assistaient au banquet, le maire de la ville de Gravelbourg, les syndics de l'église, les commissaires d'école et tous les hommes de profession de la ville.

A la droite du Délégué était M. le curé Maillard, à sa gauche le juge Gravel; puis on remarquait: H.-J. Coutu, maire de Gravelbourg; M. Charles Lemoyne, des syndics de l'église; le Dr Maurice Gravel, président de la commission scolaire; M. Georges Hébert, grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg; M. S.-M. Bonneau, avocat, Dr M. Lavoie, Th. Gallant, avocat, Chs Caron, Ntp. Aussant, Elphège Gauthier. Parmi les prêtres, on remarquait: le R. P. Guy, recteur du collège; le R. P. Magnan, provincial des Oblats; le R. P. A. Guy, du collège; MM. les abbés A. Gravel, de Mazenod; Charest, de Meyronne; Poirier, de Ponteix; Adam, de Saint-Martin; Dufresne et M. Gillot, de Laflèche; M. Labrecque, d'Assiniboia; A. Magnan, de Saint-Victor; Rioux, du Lac Pelletier; M. Ménard, de Hodgeville; Dubois, de Rosetown, et tous les RR. PP. Oblats du Collège de Gravelbourg.

M. le maire Coutu lut une adresse à Son Excellence le Délégué qui répondit avec émotion.

Après le banquet, il y eut réception dans la salle académique du Couvent. Les élèves, toutes vêtues de blanc, formaient un décor féerique. Après le chant d'ouverture, une adresse fut présentée par Juliette Simard, puis des gerbes de fleurs furent offertes à Son Excellence par Miles Madeleine Gravel, Liliane Gravel, Rose Blouin, Ida Saint-Germain, Julianna Caron, Marguerite Béchard, Jeanne Spronken, Irène Godin, Madeleine Bourgeois, Cécile Martel, etc.

Son Excellence répondit à l'adresse d'une voix émue. "Je reconnais bien, dit-il, les religieuses de Jésus-Marie, car ce n'est qu'à Sillery et à Gravelbourg que j'ai vu une réception si cordiale et si belle."

La réception du Collège suivit celle du Couvent. Le R. P. Guy, recteur du Collège, souhaita la bienvenue à Son Excellence, et assura la coopération du Collège de Gravelbourg aux oeuvres du Saint-Siège. M. Tourigny lut une adresse à Son Excellence, qui y répondit en termes élogieux pour la communauté des Oblats.

La fanfare du Collège, sous l'habile direction de M. l'abbé Lussier, exécuta plusieurs morceaux choisis.

Après la soirée, Son Excellence se rendit au presbytère où il fut l'hôte de M. le curé Maillard pour la nuit. Mardi matin, à huit heures, Son Excellence dit sa messe à notre église. Le chant a été rendu par les élèves du Le chant a été rendu par les élèves du Couvent. Son Excellence est partie à 10 heures dans le char spécial mis à sa disposition par M. Quinlan, du C.N.R., de Winnipeg.

La visite de Son Excellence le Délégué Apostolique est significative. Depuis dix ans, le Père Gravel demandait un évêché à Gravelbourg. Nous possédons un collège classique, un magnifique couvent, un jardin de l'Enfance, un monastère du Précieux-Sang, un hôpital des Soeurs Grises et une église digne d'une cathédrale. Toutes les paroisses autour de Gravelbourg sont canadiennes-françaises et nous sommes à 150 milles de Régina. Il me semble que ce sont des considérations qui ne sont pas à discuter, car elles existent. Nous espérons donc que S. G. Mgr Mathieu, malade à Régina, fera ce grand acte patriotique autant que religieux, de nous donner un évêché à Gravelbourg.

• • •

Les autorités de notre Chemin de fer National ont bien fait les choses à l'occasion de la visite à Gravelbourg de Son Excellence le Délégué Apostolique. M. B.-T. Chappel, surintendant de la compagnie à Saskatoon, se rendit à Régina pour la circonstance et mit à sa disposition deux wagons spéciaux. Son Excellence y prit place, accompagnée du secrétaire de la [illegible], Mgr [illegible], procureur de l'archevêché de Régina, Mgr [illegible], de [illegible], du R. P. Magnan, provincial des RR. PP. Oblats, de Saint-Boniface, de M. C. Maillard, V.F., curé de Gravelbourg, M. [illegible], curé d'Odessa, M. [illegible], curé de [illegible], M. Roy, secrétaire de l'archevêché de Régina, M. Dubois, curé de Rosetown, M. B.-T. Chappel, surintendant de la compagnie, M. W.-J. Quinlan, agent des passagers pour le Manitoba, le Dr McNulty, de Winnipeg, deux religieuses de la communauté des Soeurs Grises et d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

M. Daniel [illegible], qui est à la tête du bureau de la compagnie à Gravelbourg, avait tout préparé pour recevoir le train à son arrivée en gare, et nous lui devons beaucoup pour ce qu'il a fait en vue d'organiser le transport des voyageurs. Il a déployé à cet effet les connaissances que lui a procurées une longue expérience des affaires de chemins de fer.

Après les fêtes magnifiques qui ont eu lieu dans la soirée du lundi et la matinée du mardi, les voyageurs ont quitté Gravelbourg pour Saskatoon et Edmonton dans les deux wagons spéciaux. M. Chappel et M. Quinlan accompagnèrent Son Excellence jusqu'à Edmonton.

MONTMARTRE

En visite, Mme Alix Lambert et son fils Alix, de Rainy River, Ont., chez sa soeur Mme Joseph Chartier. Elles ont toutes deux visité Régina.

On s'occupe des questions d'enseignement

Hier matin s'est ouverte au Parlement la treizième réunion de la "Canadian Educational Association". Le Dr Robert Fletcher, sous-ministre de l'instruction publique du Manitoba, présidait. Des travaux ont été présentés par Henry-F. Munro, surintendant de l'éducation en Nouvelle-Ecosse, le Dr Walter Murray, président de l'Université de la Saskatchewan et quelques autres. D'autres séances auront lieu mercredi et jeudi. Des représentants des diverses institutions d'enseignement de la ville et de la province, l'exécutif de l'association des commissaires d'école et les inspecteurs d'école assistent à ces séances.

L'EVANGILE

XXIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXII, 15-21)

En ce temps-là, les pharisiens, s'étant retirés, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours; ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec des hérodiens, qui lui dirent: Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne faites point acception des personnes. Dites-nous donc votre avis sur ceci: Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur répondit: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Alors Jésus leur dit: De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dirent-ils; et il leur répondit: Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 3 novembre — S. Hubert.
Vendredi 4 — S. Charles.
Samedi 5 — Les Saintes Reliques.
Dimanche 6 — XXIIe après la Pentecôte.
Lundi 7 — S. Willbrod.
Mardi 8 — S. Dieudonné.
Mercredi 9 — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

Autour de la Ferme

Autre recette

"Ne sème que ce que tu peux fumer, fais des prés, élève du bétail jusqu'à ce que tu puisses fumer tous tes blés."

Comme on le voit, nous revenons aux bonnes recettes de M. Jacques Bujault.

Celle d'aujourd'hui, vont penser bon nombre des lecteurs de la "Liberté", peut être pratique pour la France et la province de Québec; elle ne l'est pas pour le Manitoba.

Nous n'en sommes pas tout à fait convaincu, mais passons; acceptons même que la recette d'aujourd'hui n'est pas tout à fait pratique pour le Manitoba; en la modifiant un peu, elle peut le devenir.

M. Bujault nous dit qu'il faut fumer tous les blés, en d'autres termes, qu'il faut améliorer les terres qui doivent produire le blé. Impossible de couvrir cinquante acres de fumier par année, c'est certain. Est-il aussi certain qu'il nous soit impossible d'améliorer cinquante acres de terre par année? Il s'agit simplement de trouver autre chose que le fumier pour atteindre le même but, et c'est en quoi notre recette d'aujourd'hui reste pratique.

Mais par quoi remplacer le fumier?

Par le trèfle d'odeur, à enfouir dans le labour, quand il aura poussé à pleine terre.

Ceci nous ramène à l'expérience qui a été faite dans l'Alberta ces années dernières. Un morceau de terre a été mis en trèfle d'odeur. A côté de ce trèfle d'odeur on a laissé une lisière de cent pieds de largeur, sur toute la longueur de la pièce, sans y mettre de trèfle d'odeur. Au bout de deux ans le trèfle d'odeur a été enfoui et la pièce toute entière ensemencée en blé. Le blé semé dans la partie de la pièce améliorée par l'enfouissement du trèfle d'odeur a donné du 35 minots à l'acre, tandis que la partie qui n'avait pas reçu de trèfle d'odeur donna du 17 minots à l'acre.

Alors, comme conclusion pratique de notre recette, au lieu de dire: "Ne sème que ce que tu peux fumer", nous dirions, pour rendre la formule bien manitobaine: "Ne sème que ce que tu auras mis en trèfle d'odeur". La luzerne aurait le même effet.

La recette est payante, l'expérience faite dans l'Alberta ne semble pas laisser de doute sur ce point. C'est la mise en pratique de cette autre recette de M. Jacques Bujault: "Sème chaque année des prairies; chaque année tu en rompras. Un acre de défrichement en vaut trois".

CULTIVATEUR.

LETELLIER

Le mardi 18 octobre s'éteignait doucement dans le Seigneur Mme Raymond Jubinville, née Elisabeth Beaupré, à l'âge de 67 ans.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 21, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la résidence par Mgr W. Jubinville, beau-frère de la défunte, et le service fut chanté par M. l'abbé Chamberland, assisté de M. l'abbé Forest comme diacre, et de M. l'abbé Bélanger comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Georges Beaupré, frère de la défunte, portant la croix.

Les porteurs étaient: MM. Narcisse Jubinville, Amédée Fournier, Ildège Nadeau, Barthélemi Légaré, Jean-G. Nadeau et Narcisse Fournier.

La bannière des Dames de Sainte-Anne précédait le cercueil. Les rubans étaient portés par Mmes Antoine Damphousse, Baptiste Manseau, Geo. Desrosiers et Vincent Barnabé.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux éploré, ses fils Fred, Xavier, Wilfrid et Raymond, sa fille Marie-Louise (Mme Albert Damphousse); ses soeurs: Emma et Sophie; son frère Georges et une longue liste de parents.

Nous offrons à la famille Jubinville nos profondes sympathies dans le deuil cruel qui les frappe dans la perte de cette mère modèle qui a toujours su se sacrifier pour ses enfants et qui a toujours accompli sa grande part des devoirs.

Tableau d'honneur pour le mois d'octobre

Grade I — Flore Graveline, Renée Lemire, Aurore Saurette.

Grade II — Alban Gallant, 81; Antoni Loiselle, 79.

Grade III — Marie-Marthe Bruyère, 90; Adèle Dupuis, 85.

Grade IV — Victoire Houle, 71; Denise Houle, 70.

Grade V — Annette Dionne, 78; Thérèse Dionne, 73.

Grade VI — Marie-Reine Boissy, 81; Alphonse Saurette, 80.

Grade VII — Cora Barnabé, 83; Imelda Saurette, 81.

Grade VIII — Agathe Comeault, 94; Jeanne Perron, 90.

Grade IX — Alma Cadieux, 60.

Grade X — Yvonne Gervais, 88.

Grade XI — Cécile Barnabé, 88; Berthe Comeault, 72.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.39	19.3
Lire italienne	5.50	19.3
Couronne suédoise	27.06	26.8
Cour. norvégienne	26.50	26.8
Couronne danoise	26.94	26.8
Mark allemand	23.99	23.8
Cour. hollandaise	40.45	40.2

LE MARCHE

1er NOVEMBRE 1927

Bouvillons—	
Excellents	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.25
Moyens	$6.25—$6.50
Ordinaires	$5.50—$6.00
Taures de boucherie—	
De choix	$6.50—$7.00
Assez bonnes	$5.50—$6.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.50—$5.75
Bonnes	$4.50—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.25
Pour conserves	$2.75—$3.75
Taureaux—	
De choix	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Boeufs—	
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Communes	$3.00—$3.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$6.00—$6.25
Bons	$4.75—$5.75
Taures à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.25—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$6.75—$7.00
Bons	$5.75—$6.50
Veaux—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$7.00—$8.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.50—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$11.25
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.00
Très gras	$8.50
Lourds	$7.50
Très lourds	$7.00
Porc d'étal	$8.50
Légers	$8.50
Inférieure	$6.00
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$7.25
Verrats	$5.50

PRODUITS

Beurre— Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .36½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50
Premiers	$ .41
Seconds	$ .33
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.25
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sacs de 80 livres	$3.85
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil . No 2	$18.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

MARIAPOLIS

C'est avec plaisir que nous voyons, depuis octobre dernier, la nouvelle école de Mariapolis, connue plutôt sous le nom d'école Saint-Albert, sous la vigilante direction de Mlle Marie-Jeanne Muloin, de Saint-Vital. Nous lui souhaitons courage et nous espérons que son zèle sera couronné de succès; car, quoique encore novice dans l'enseignement, nous remarquons que les progrès chez ses élèves se manifestent déjà.

A Mlle Muloin, nos plus sincères félicitations!

• • •

La famille Landry, de Mariapolis, offre ses cordials remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de leur mère, Mme Calixte Landry.

SAINTE-AGATHE

La paroisse a été douloureusement impressionnée par la mort de M. David-D. Dorge, décédé jeudi, à l'hôpital de Saint-Boniface, des suites d'une collision de chemin de fer avec son auto. L'accident est arrivé à un passage à niveau de la route de Sainte-Agathe. M. Dorge se rendait dans ses champs où l'on était occupé à battre. Le brouillard l'a empêché de juger exactement à quelle distance se trouvait le train qui a frappé l'auto et l'a réduit en pièces, projetant son conducteur en bas du remblai. Quand on l'a relevé, il avait de graves blessures à la tête et saignait abondamment de la bouche. Transporté à l'hôpital, il a expiré peu de temps après.

Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Agathe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Dorge, âgé de 50 ans, était l'un des plus anciens et des plus prospères fermiers du district. Il laisse, outre sa veuve, sept enfants et trois frères, tous de Sainte-Agathe.

Nos bien vives condoléances à la famille.

Tableau d'honneur au Couvent

Catéchisme — Grade XI, Madeleine de Steur; grade X, Béatrice Lemoine, Alice Lemoine; grade IX, Thérèse Deniset; grade VIII, Agnès Dorge; grade VII, Berthe Despins; grade VI, Aline Lemoine; grade V, Pierre Lemoine; grade IV, Hilaire Gratton; grade III, Carmelle Rosan; grade II, Marguerite Courcelles; grade I, Lorette Alarie.

Conduite — Grade XI, Denise Gratton; grade X, Agathe Dorge; grade IX, Thérèse Joyal; grade VIII, Edith Pereux; grade VII, Cyrille Dorge; grade VI, Annette Lemoine; grade V, Marie-Paule Bourassa; grade IV, Irène Dorge; grade III, Henri Brémaud; grade II, Jeanne Lemoine; grade I, Joseph Dorge.

Classe — Grade XI, Isabel Conrad; grade X, Béatrice Lemoine; grade IX, Yvonne Ouimet; grade VIII, Agnès Dorge; grade VII, Jeanne Gratton; grade VI, Paul Joyal; grade V, Gertrude Cormier; grade IV, Léonie Lapointe; grade III, Cyprienne Pilon; grade II, Colette Rocan; grade I, Alphé Dorge.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La seconde partie de cartes paroissiale a été donnée dimanche dernier, dans la salle municipale. Un grand nombre de paroissiens étant venus se divertir en cette circonstance.

Les gagnants furent, pour les dames: Mmes Meunier et Théoret et Mlle Dora Tucker pour le prix de consolation; pour les hommes: MM. Origène Rhéaume et Edouard Saurette, et M. Michel Dumas pour le prix de consolation. Un programme musical choisi fut très apprécié de l'auditoire: chants par Mlles Mary McGuire et Imelda Pinvidic, soli de piano par Mlles Cécile Gosselin et René Meunier, et une récitation par le petit Jean Molgat.

• • •

Tous les amateurs de chant et de comédie devront se rendre à la salle de l'école, dimanche prochain, 6 novembre. Une soirée récréative sera donnée au profit du fonds pour acheter un orgue à tuyaux pour notre église.

Le programme comprendra plusieurs morceaux de musique, un exercice physique et des danses par un groupe de jeunes filles, et l'opérette "Le 66", chantée par Mlle Imelda Pinvidic, le Dr H. Gosselin et Jean Bernuy, accompagnée au piano par Mlle Cécile Gosselin. Cette opérette est une combinaison désopilante de chant et de comédie, qui plaira certainement à tout le monde. Les prix d'entrée sont, comme d'ordinaire, très modestes: 50 sous pour les adultes et 25 sous pour les enfants. Il y aura peut-être répétition de la même représentation dans l'après-midi du même dimanche.

SAINTE-AMELIE

Les gagnants pour la soirée du 9 octobre furent: pour hommes: 1er prix, Clément Pinette; 2me prix, Raymond Pinette; consolation, Maurice Leplat. Pour dames: 1er prix, Mlle E. Leplat; 2me prix, Marie Béasse; consolation, Adèle Saint-Onge.

Les chansons nous furent données par Mlle Gamache, Mlle Knockaiert, Mlle Mercier et Mlle Béasse, et la musique par Mlle Assailly. MM. Dei et Arthur Desjardins nous ont aussi réjoui par de belles chansons.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 6 novembre. Tout le monde est invité.

Attention aux vendeurs de tracts

Il y a en ces temps-ci des agents de l'Association Internationale des Etudiants de la Bible qui circulent dans ce coin nord. Ils prétendent qu'ils savent et qu'ils vivent selon les Saints Livres bibliques. Garde à vous, ce sont de faux prophètes, couverts de peaux de brebis et qui au-dedans sont des loups ravisseurs! Vous pouvez les reconnaitre à leur langage et par leurs journaux et leurs petits livres, remplis d'erreur. Ce sont des pharisiens modernes. Suivent-ils la Bible comme ils le disent. Nous ne le croyons pas. Ainsi la Bible nous parle de sacrifice sanglants et non sanglants offerts à Jéhovah; en offrent-ils? Tous les peuples ont toujours considéré le sacrifice comme culte essentiel dû à Dieu et à Lui seul comme être suprême.

Ceci se voit dans la Bible. Depuis le commencement du monde, le sacrifice a été employé par les Saints Serviteurs de Dieu comme une partie essentielle de la religion, et accepté par Lui comme un hommage agréable de leurs mains; témoins le sacrifice de Cain et d'Abel, gen. IV; de Noé, gen. VIII; de Melchisédech, XIV; d'Abraham, gen. XV et XXII; et les sacrifices de Job, ch. I, et ch. XI; et ailleurs nous voyons ceci: "Celui qui offre des sacrifices aux dieux sera voué à l'anathème; on n'en offrira qu'à Jéhovah, à lui seul." Exodo XXII, 20. Et ces sacrifices étaient ou bien des créatures animées, ou bien des choses sans vie, à savoir du gras et du menu bétail avec huile et encens; fleur de farine, gâteau cuit à la poêle de cette fleur de farine, pétrie à l'huile, sans levain; puis chèvres, agneaux, boeufs, pigeons. Lévitique, ch. I et II.

Si les étudiants de la Bible ne pratiquent pas ces sacrifices, ils ne savent pas ou ne suivent pas les enseignements scripturaux et leur culte manque d'une partie essentielle pour que leur religion soit selon l'esprit de la Bible, qu'ils prétendent observer.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 31 octobre 1927

GRAINS	Mardi oct 25	Merc. oct 26	Jeudi oct 27	Vend. oct 28	Samedi oct 29	Lundi oct 31
Blé No 1 Nord	1.39¾	1.41⅞	1.43⅞	1.41⅜	1.42¼	1.41⅜
2 Nord	1.31¾	1.33⅞	1.35⅞	1.33⅜	1.33¼	1.31⅜
3 Nord	1.21¼	1.22⅜	1.23⅞	1.21⅜	1.22¼	1.21⅜
Avoine 2 CW	.65	.62¾	.61½	.59⅝	.62	.57
3 CW	.62	.59¾	.58⅛	.56⅝	.59	.52
Orge 3 CW	.77⅜	.77½	.77¼	.76⅝	.77¼	.77
4 CW	.75⅜	.75½	.75¼	.74⅝	.75⅛	.75
Lin 1 NW	1.83¼	1.82¾	1.83	1.82	1.81⅝	1.80
2 CW	1.79¼	1.78¾	1.79	1.78	1.77⅝	1.76
Seigle 2 CW	.95	.95½	.95⅝	.95¼	.96	.95
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.34	1.34⅞	1.35⅝	1.33	1.35¼	1.34⅛
Avoine 2 CW	.58¼	.57⅝	.57½	.56¼	.57¼	.55
Orge 3 CW	.76⅜	.77	.77¼	.76⅝	.76⅝	.77
Lin 1 NW	1.83¼	1.82¾	1.83	1.81¼	1.81	1.80
Seigle 2 CW	.95	.95½	.95⅝	.95¼	.96	.95
Options						
Blé Octobre	1.29¼	1.30⅞	1.31⅞	1.29⅛—	1.30¼	1.29⅜
Novembre	1.29	1.29⅞	1.30⅞	1.28⅞—	1.30⅛	1.29⅛—
Décembre	1.25¼	1.25⅞—	1.26⅞—	1.25⅝	1.27¼—	1.25⅞—
Mai	1.29⅜	1.30¼	1.30⅞	1.29⅝	1.31⅛	1.30⅛—
Avoine Octobre	.65	.62¾	.61½	.59⅝	.62	.56
Novembre	.57¼	.56⅝	.56⅛	.55⅛	.56⅛	.55
Décembre	.52¼	.52¼	.52⅜	.51¼	.52⅛	.51¾
Mai	.55⅝	.55⅛	.55⅝	.54⅛	.55	.54⅝
Orge Octobre	.77⅜	.77½	.77¼	.76⅝	.77½	.79
Novembre	.76½—	.77	.77¼	.76¾	.76¾	.77
Décembre	.72⅝	.73	.73½	.72¼	.73⅜	.73⅜
Mai	.75	.75⅛	.75⅝	.75½	.76½	.76⅝
Lin Octobre	1.83¼	1.82¾	1.83	1.82	1.81⅝	1.80⅝
Novembre	1.82¼	1.82¾	1.83¼	1.81¼	1.81	1.80
Décembre	1.83⅝	1.84	1.85	1.85¼	1.83¼	1.81¾
Mai	1.92½	1.93	1.93⅝	1.92	1.92¼	1.90¾
Seigle Octobre	.95	.95½	.95⅝	.95¼	.96	.96¼
Novembre	.95⅛	.95⅝	.95⅞	.95½	.95¾	.95
Décembre	.95⅛	.95⅞	.96	.95¼	.96¼	.95⅜
Mai	.99½	.99⅞	1.00	.99⅝	1.00¼	.99¼

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dès la veille, un grand drapeau du Sacré-Coeur, hissé au bout d'un mât improvisé, flottait à vingt pieds au-dessus du pignon de la puissante charpente d'acier, attirant les regards et rappelant la cérémonie du lendemain.

Quand, à 2 h. 30, Mgr l'Archevêque sortit du presbytère pour se rendre processionnellement vers l'église à moitié construite, une foule de douze à quinze cents personnes attendait déjà, respectueuse, religieuse et curieuse, le commencement de la cérémonie. Curiosité légitime, puisqu'une bénédiction de pierre anguinire est chose extraordinaire au Manitoba.

Sur le perron de l'église avaient pris place les autorités religieuses et civiles lorsque le R. P. Bourque, S.J., D.D., prit la parole pour expliquer, en français puis en anglais, la cérémonie qui allait se dérouler sous des regards qui voulaient scruter les symboles des gestes et des paroles du Pontife.

La bénédiction achevée, Mgr l'Archevêque voulut ajouter un mot où il disait sa joie de voir s'élever un des plus beaux monuments religieux de sa province, grâce au zèle intelligent de M. l'abbé Desrosiers, curé, et à la générosité des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste.

Puis commença à défiler la foule, qui voulait frapper la pierre et prendre ainsi une part active dans la fête du jour. Cinq cent cinquante vinrent ainsi toucher, avec le marteau d'argent, cette pierre, figure du Christ qui soutient et fortifie son Eglise.

La foule se dispersa peu à peu pour répandre plus loin et ailleurs l'écho d'une cérémonie qui l'avait profondément impressionnée.

Une autre fête, beaucoup plus profane celle-là, mais ne manquant pas non plus d'attraits, nous attendait au couvent des Rdes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Un banquet, non pas de nom seulement, mais de fait, un banquet tel qu'il s'en offre peu, même dans les plus grandes circonstances, fut partagé par, je pense, soixante-cinq convives, parmi lesquels il convient de nommer Mgr Béliveau, Mgr Cherrier, Mgr Jubinville et bon nombre d'autres prêtres; le sénateur et Mme J.-P. Molloy, l'hon. et Mme Albert Préfontaire, l'hon. et Mme W.-R. Clubb, ministre des travaux publics; M. Lucien Beaubien, député fédéral, et plusieurs autres, au nombre desquels étaient les syndics paroissiaux et les conseillers municipaux.

La salle de banquet était un petit chef-d'oeuvre d'une décoration exquise et significative où les moindres détails avaient été retouchés.

Reconnaissance donc, remerciements et félicitations aux généreuses Dames de Sainte-Anne qui ont offert ce banquet opulent, aux autres personnes qui leur ont aidé sans compter leur peine, — nous en savons plus d'une qui vous transforme prestement un poulet en salade, — félicitations aux charmantes enfants qui firent le service des tables avec un telle diligence qu'il semblait que chaque convive avait son page.

Quant aux convives, nous ne leur offrons pas de félicitations; s'ils mangèrent par devoir, avouons qu'ils se sont acquittés d'un devoir très doux!

A sept heures on désertait la table. Tout passe: "Vanitas vanitatum".

• • •

Le 26 octobre avait lieu un mariage solennel entre Henri Tessier et Yvonne Ayotte, tous deux de cette paroisse, tous deux majeurs naturellement; des mineurs on ne parle plus de nos jours. Ce sont et ce seront des heureux, nous en avons la conviction. Le diner gracieux fut donné chez M. Albert Ayotte, père de la jeune épouse.

SAINT-JOSEPH

La mort est venue plonger dans le deuil notre paroisse, en frappant brusquement Mlle Philomène Martin, soeur de notre vénéré curé, M. l'abbé A.-M. Martin.

Souffrante d'une attaque d'appendicite aiguë, sur l'avis du médecin, Mlle Martin fut transportée d'urgence à l'hôpital de Saint-Boniface le lundi 17; elle fut opérée durant la nuit même, mais le mal avait accompli son oeuvre, et munie des secours de la religion, assistée de son frère et de sa nièce, Mlle Georgette Daigneault, elle se prépara à la mort qui ne tarda pas. Elle s'éteignit vendredi à 10 h. du matin.

La dépouille fut amenée à Letellier samedi matin pour être exposée au presbytère de Saint-Joseph. Plusieurs automobiles formaient le cortège funèbre. Les paroissiens de Saint-Joseph, voulant participer au deuil de leur curé, se succédèrent auprès de la défunte.

Les funérailles eurent lieu le lundi 24 octobre, à 10 h. Une foule nombreuse y assistait. M. Barthélemi Delorme portait la croix.

Les porteurs étaient: MM. Ernest Lussier, Ovide Delorme, Albert Remillard, Jean-Baptiste Dionne, Alfred Sarrasin et Joseph Fontaine.

La bannière des Enfants de Marie précédait le cercueil dont les rubans étaient portés par Mlles Cécile Delorme, Irène Delorme, Aurélie Remillard et Emilienne Bérard.

La levée du corps fut faite par M. le curé Martin. Le service fut chanté par le R. P. Savoie, O.M.I., ayant comme diacre M. l'abbé E.-A. Chamberland, de Letellier, et comme sous-diacre M. l'abbé Forest, de Saint-Jean-Baptiste.

Etaient présents au choeur: le R. P. Normandin, O.M.I., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface; MM. les abbés, Rocan, de Sainte-Agathe; Desrosiers, de Saint-Jean-Baptiste; Bastien, de Saint-Eustache; Moquin, de Sainte-Geneviève; Bélanger, de Letellier.

Plusieurs voix de la chorale de Letellier s'étaient jointes au choeur de chant de Saint-Joseph pour le chant du service. A la communion, M. Ovila Bissonnette chanta un "Adieu" touchant. Mlle Desanges Brulé touchait l'orgue.

Dimanche, S. G. Mgr Béliveau, de passage à Saint-Jean-Baptiste, ainsi que Mgr Jubinville et Mgr Cherrier, se rendirent offrir leurs sympathies à M. le curé Martin.

M. Ricard, de Saint-Eustache, ancien paroissien de M. l'abbé Martin, assistait aux funérailles.

Mlle Philomène Martin était âgée de 68 ans. Native de Saint-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie, P. Q., elle habitait Saint-Joseph depuis une couple d'années. Elle laisse son frère, M. l'abbé Martin, curé de Saint-Joseph, Mme Joseph Lussier, de Montréal, son frère Ephrem, de Saint-Jacques, et sa nièce, Mlle Georgette Daigneault, de Saint-Joseph.

Nos respectueuses sympathies à M. l'abbé Martin et à sa famille.

En convalescence

Il nous fait plaisir de constater que la santé de M. Ernest Dionne, malade depuis une couple de mois, s'améliore et qu'il peut maintenant sortir. Nous souhaitons qu'il se remette complètement bientôt.

Partie de cartes

Un grand nombre ont hâte d'assister à la première partie de cartes qui sera donnée dans la nouvelle salle. Elle est spacieuse et confortable et l'entrain ne fait pas défaut dans les réunions à Saint-Joseph.

Avis aux amis des paroisses voisines de surveiller la date.

Remerciements

M. l'abbé Martin désire remercier tous ceux qui par visites, présence aux funérailles, ou concours de toute façon, lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de sa soeur.

AUBIGNY

Battages

Enfin, après les deux belles semaines de soleil, de vent et de chaleur que nous a envoyées la divine Providence, nos cultivateurs se promènent dans les champs de grain et de labour. La terre noircit sous les sillons des charrues, des disques, des herses, ce sera autant de fait pour le printemps. Encore quelques semaines de semblable température et les mauvais jours passés s'en iront dans l'oubli... et feront place aux espoirs d'une prochaine moisson, et doublée, celle-là. Espérons-le...

"Le diable est aux vaches"

Tel est le titre d'un petit roman canadien vécu dans la vieille province et encore d'actualité. Ici, n'ayant que peu de troupeaux laitiers encore, trop peu malheureusement, le diable ne saurait être de la partie... et cependant il a l'air de vouloir s'y mettre par la hausse presque subite du prix des vaches laitières. Un bon nombre de nos fermiers ont réfléchi depuis quelques années et se sont décidés d'avoir un troupeau de bonnes laitières, et l'on voudrait commencer de suite pour retirer des bénéfices immédiats, nécessaires en bien des cas. Mais il faut une préparation à cela comme à toute autre industrie: on ne s'improvise pas laitier du jour au lendemain. Pour l'instant, que l'on conserve ses bonnes dispositions et que l'on sache attendre le moment propice, tout en préparant terrain, pâturage, bâtisses pour la saison prochaine.

Visiteurs

Deux ou trois acheteurs probables sont sur place, visitant les terrains annoncés et quelques fermes de rivière, dans le but de se rendre propriétaires aussitôt que possible. Notre comité paroissial de colonisation espère placer deux nombreuses familles de terriens d'ici la prochaine semaine. L'annonce commence à donner des résultats.

Hygiène

Depuis quelques semaines, les gardes-malades employées par le département de l'Instruction publique ont visité les écoles rurales et cinq à six de nos enfants ont dû faire un petit stage à l'hôpital à Saint-Boniface pour opérations mineures, amygdales, oreillons, dents, etc. Comme le but n'était pas promenade, les petits avaient hâte de revenir au toit familial et encore plus à l'école qu'ils apprécient davantage après un petit stage à l'hôpital... Grand bien leur fasse!

Mois des morts

Le mois de novembre où nous entrons ne pouvait être mieux choisi par l'Eglise pour rappeler aux fidèles le culte qu'ils doivent aux défunts. C'es la saison de la mort sous tous les rapports, semble-t-il; après la récolte, c'est le temps de régler ses petites affaires temporelles. Il ne faudrait pas que l'on oublie la part des disparus. Que chaque jour donc apporte du soulagement aux âmes du purgatoire par les prières, les offrandes à ceux que nous avons le devoir de ne pas oublier!

Bonne nouvelle

A la dernière minute, M. J.-M. Combat a acheté la demi-section de M. McNulty, annoncée il y a deux semaines.

TRANSCONA

La série de nos parties de cartes au profit de l'Eglise est commencée. La première a été organisée par Mme Bourque, la deuxième par Mme A. Hunt, la troisième par Mme C. Bélanger, et la quatrième, dimanche dernier, par Mme Bilodeau. Nous invitons nos bons amis des paroisses environnantes. Venez vous amuser honnêtement et charitablement. Il y a toute une série de divertissements.

• • •

Mlle F. Lacosse, de Grand Forks, N.D., qui visitait sa soeur depuis plusieurs semaines, est retournée ravie de son voyage. Les jeunes gens n'avaient qu'un seul regret, c'était de la voir partir si vite.

• • •

M. et Mme A. Heppel sont revenus enchantés de leur voyage à Saint-Pierre, où ils visitaient des parents. Ils firent le trajet en auto.

• • •

M. et Mme Trudel font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

• • •

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. S. Douvil, survenue ces jours derniers.

• • •

La semaine passée trois hommes masqués se sont introduits avec violence dans la demeure de Mme Hrabowski, 128, rue Leola. Après une lutte furieuse, celle-ci réussit à s'échapper des bandits et appela au secours. Alarmés, les voleurs s'enfuirent. La maitresse de la maison a eu plusieurs graves blessures. On dit que le vol était le motif des visiteurs.

• • •

Il y a quelque temps nous avons eu la cérémonie des quarante-heures qui a été suivie avec une assiduité remarquable. M. le curé s'est dit très content. Nous avons eu le bonheur d'avoir parmi nous, pour cette circonstance, le R. P. Bourque, S.J.

ST-FRANCOIS-XAVIER

La semaine dernière, Mme Albert Gariépy, de Saint-Jean-Baptiste, était en visite chez ses frères, Louis et William Deslauriers, et chez sa soeur, Mme Todd; elle a aussi visité plusieurs amis.

SAINTE-GENEVIEVE

Les paroissiens de Sainte-Geneviève et ceux qui n'ont pas écouté les prophètes de malheur ont été témoin, cette année, de la plus belle tombola qui ait jamais eu lieu dans la paroisse. Tout nous a favorisés cet automne. Beau clair de lune, belle température, chemins bien passables, des candidates à toute épreuve et animées du désir de réussir. Et le jour même, ordre presque parfait, sans oublier les nombreux visiteurs des paroisses avoisinantes. Il était donc impossible que ce ne fût un succès à tous points de vue.

Nous remercions, et à bon droit, tous ceux et toutes celles qui ont reçu nos dames et nos demoiselles avec tant de courtoisie et qui se sont montrés si généreux, bien que cette année soit une des plus dures que les Manitobains aient connue depuis longtemps. Il serait trop long d'énumérer toutes les paroisses où nos candidates ont été accueillies à bras ouverts. Nous mentionnerons cependant celles où elles ont pu, étant tenu compte des distances, aller le plus facilement.

Ce sont d'abord: Sainte-Anne, Lorette, Thibaultville, La Broquerie, Saint-Boniface, Letellier, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et nombre d'autres où elles n'ont pu qu'envoyer des livrets et qui leur sont revenus vendus. Au nom de la paroisse, je remercie ces généreux donateurs.

En terminant, laissez-moi remercier encore Mlle Joly, Mme Dumaine, Mmes Jean Vermette et Léo Breton, la Cie T. Eaton, Mlles Maria Doiron et Annie Waskaski et nombre d'autres personnes de la paroisse et d'en dehors de la paroisse.

Permettez-moi de laisser de côté, pour ne pas trop allonger cet article, les noms des donateurs des différents prix mentionnés sur les billets. Il me semble qu'ils seront amplement récompensés de l'annonce que leur aura value cette vente de billets dans différents centres de la province. Quant aux autres, qu'ils ne se découragent pas; leurs noms paraîtront un peu plus tard dans les colonnes de la Liberté.

Voici maintenant les noms des heureux mortels qui ont gagné les différents prix:

1.—Montre, gagnée par M. Albert Guilbert, Mariapolis.

2.—$5.00, gagné par M. Louis Tétrault, La Broquerie.

3.—$5.00, gagné par M. Georges Desrosiers, Letellier.

4.—Chapelet, gagné par M. Alfred Doucet, Saint-Boniface.

5.—Complet pour fumeur, gagné par M. Raoul Legal, Saltel.

6.—Statue, gagnée par M. Antoine Mousseau, Saint-Boniface.

7.—Boîte de chocolat, gagnée par Mgr Jubinville, Saint-Boniface.

7.—Chandail, gagné par M. G.-D. Gerlerard, Altona.

9.—Chambre à air, gagné par M. Georges Roy, Lorette.

10.—Boîte de cigares, gagnée par M. John Gauthier, Sainte-Geneviève.

Les articles suivants ont été mis en vente et raflés le jour de la tombola.

1.—Plateau et plats, don de Mme Jos. Belisle, Thibaultville, gagnés par M. Antoine Rivard, Sainte-Anne.

2.—Image encadrée de la T. S. Vierge, don de la Winnipeg Church Goods, gagnée par M. Amable Vermette, Thibaultville.

3.—Petit porc, don de M. Thuribe Ross, Sainte-Geneviève, gagné par M. Ferd. Fiola, Saltel.

4.—Lampe, don de M. Sauveur Desrosiers, Saltel, gagnée par M. Edmond Smith, Sainte-Anne.

5.—Carabine 22, don de M. Allan Rivard, gagnée par M. John Gauthier, Sainte-Geneviève.

Les prix de la rafle auraient pu être divisés; ils auraient pu l'être moins. Loin de nous, par conséquent, le désir de vouloir en enlever à Saint-Boniface pour les donner à d'autres; car ils les ont bien mérités. Si ce n'est pas l'opinion de tous, ce sera au moins celle de la grande majorité.

A tous et à chacun nous redisons un cordial merci; car les recettes nettes ont dépassé $500.

FANNYSTELLE

Mariages

Le 19 octobre, à Fannystelle, a eu lieu le mariage de William Gillis et d'Emily Jack. On dit que le nouveau couple doit demeurer à Fannystelle.

Le 25 octobre, à l'église du Sacré-Coeur, Winnipeg, M. Odilon Lavigne, de Fannystelle, unissait sa destinée à Mlle Alphonsine Poirier, d'Haywood.

Le 27 octobre, en l'église de Fannystelle, M. Léon Saquet, de Laurier, conduisait à l'autel Mlle Marie Painchaud, en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Les Fauvettes ont très bien chanté des cantiques appropriés durant la messe de mariage. M. Philippe Painchaud, notre organiste et oncle de la mariée, touchait l'orgue.

Le marié était accompagné par son père, M. Auguste Saquet, et la mariée, par son père aussi, M. Eugène Painchaud.

Tout naturellement, la jeune Mme Saquet suivra son mari à Laurier. Cet éloignement nous est douloureux, mais nous nous en consolons dans l'espoir que Mme Saquet nous enverra dans un avenir pas trop lointain une bonne jeune fille pour la remplacer à Fannystelle. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

On dit aussi que M. Raoul Piché a épousé Mlle Angèle Piché. Tout porte à croire que la nouvelle n'est pas controuvée.

A ces quatre jeunes couples nous souhaitons heureux ménage et longue vie.

Si tous les jeunes gens et les jeunes filles en âge de se marier, dans nos paroisses du Manitoba, faisaient de même, nous nous emparerions de toutes les fermes vacantes, et nous n'aurions pas besoin d'appeler à notre secours la province de Québec qui semble être atteinte de surdité grave.

Jeunes gens, économisez pour vous faire un petit nid au Manitoba. Notre survivance dépend de chacun de vous. Tous nos compatriotes ont les yeux fixés sur vous.

Couvent

Les travaux d'agrandissement au couvent ont marché rondement cette semaine. Les travaux à l'extérieur sont finis.

En voyage

Mme Arthur Régis, accompagnée de trois de ses enfants, Emile, Thérèse et Gertrude, est allée visiter ses parents dans la province de Québec. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Baptême

A été baptisée, le 23 octobre, Marie-Juliette-Béatrice, enfant d'Alfred Hamel et d'Eugénie Painchaud. Le parrain a été Aimé Hamel, et la marraine, Juliette Arnal.

SAINT-CLAUDE

Décédée le 23 octobre, Mme Steve Swan, née Geneviève Lawrence. Elle laisse huit enfants.

La section locale de la Légion Canadienne a renouvelé son bureau pour l'année. Président, M. Eugène Robart; vice-président, M. Charles de Moissac; secrétaire, M. Henri Rosset.

SAINT-BONIFACE

Ouverture du bazar de l'Union Canadienne

L'ouverture officielle du bazar de l'Union Canadienne aura lieu jeudi soir et sera présidée par Mgr Jubinville, D.D., curé de la cathédrale.

Vétérans français

Le vendredi 11 novembre, jour de l'Armistice, aura lieu comme chaque année la vente des coquelicots. Les Dames auxiliaires des Vétérans Français, organisatrices de la vente des coquelicots dans St-Boniface, prient les personnes désireuses d'aider en cette circonstance de bien vouloir donner leur nom à la présidente des Dames Auxiliaires, Mme A.-E. Moissan, 30 388, ou au président des Vétérans Français, M. L. Michel, 36 946.

A l'hôtel de ville

La question du maire

Nous aurons sous peu des élections municipales. Il y avait eu autrefois à Saint-Boniface ce que l'on appelle un "gentleman's agreement" en vertu duquel nous devions avoir alternativement un maire anglais et un maire français. Les candidats respectaient cet arrangement. M. Swain, le maire actuel, a été le premier à s'en départir, sous le prétexte enfantin que c'étaient des électeurs de langue française qui moussaient sa candidature. Depuis lors, M. Swain s'est présenté et représenté, et il a été élu et réélu, tel un nouveau Méderic au petit pied!

Une seule fois une opposition sérieuse lui a été faite, mais le manque d'organisation a fait que le candidat français a été battu par une faible majorité, beaucoup de ses compatriotes ayant voté contre lui, tandis que les électeurs de langue anglaise le soutenaient par un vote substantiel.

La position de maire n'est pas toujours intéressante et expose à de fréquents ennuis. Pourtant nous devrions trouver chez nous quelqu'un assez dévoué à l'intérêt public pour accepter cette charge avec ses embêtements et l'honneur aussi qu'elle confère! En tout cas, que l'on essaie et que l'on fasse appel au sens patriotique des candidats et surtout que l'on promette à celui qui sera choisi, un appui constant et réel.

La Ligue Civique, qui a fait de la si bonne besogne ces derniers temps, ne pourrait-elle pas prendre la chose en main? Il est vraiment honteux de voir qu'on ne peut trouver un maire digne de nous parmi une population qui se pique d'une certaine éducation!

Quelle pauvre figure nous faisons quand arrivent à Saint-Boniface des délégations québecoises s'attendant d'être reçues en français et tombant dans les bras, toujours prêts à serrer n'importe qui, de notre maire actuel, qui n'est pas un méchant garçon, mais qui a évidemment l'impression d'être inamovible, indispensable et perpétuel. Que la Ligue Civique mette fin à cette anomalie et elle méritera la reconnaissance de tous les citoyens, de quelque catégorie qu'ils soient!

A la cathédrale

La vente des bancs libres aura lieu dimanche prochain après la grand'messe.

Dimanche prochain également aura lieu la quête mensuelle en faveur de nos écoles.

Dimanche dernier, dimanche dédié au Christ-Roi, S. G. Mgr l'Archevêque a chanté la messe.

Le bazar de l'Union Canadienne

Enfin nous y voilà! L'aurore tant attendue va lentement briller sur nous! Une dernière asemblée, qui ne sera peut-être pas la dernière, et tous les officiers sont à leur poste et chacun est prêt! Vingt comptoirs offrant au public intéressé toutes les variétés d'objets imaginables! Des doigts de fée ont orné les tissus les plus variés... les toiles les plus belles se sont couvertes de fleurs, de dessins gracieux, d'arabesques délicieuses! Je sens que mon lyrisme va me faire dire de grandes choses! Visions d'Orient mêlées au sens d'organisation des Occidentaux! Que ne suis-je poète pour chanter dignement, en vers alexandrins, ce bazar historique! Que ne puis-je décrire convenablement les émotions qui étreignent les organisateurs à la veille de la grrande ouverture!

C'est pour les oeuvres de l'Union Canadienne, l'oeuvre de la préservation plus efficace de la jeunesse surtout, et enfin au profit des pauvres... même si les visions d'Orient ne vous font aucun appel, venez au moins encourager les organisateurs.

(Communiqué)

A l'Académie Saint-Joseph

A l'occasion de la convention des instituteurs du district qui aura lieu à l'Académie jeudi et vendredi, l'on organise pour jeudi soir une petite séance pour fêter le R. P. Bourque, S.J., et lui offrir les hommages du personnel enseignant, à l'occasion du titre de docteur que le R. Père vient de recevoir de l'Université du Manitoba. Le public est invité. La séance commencera à huit heures.

Mariage

Le 27 octobre — Entre Ernest Ricard, fils de Treffié Ricard et de Rosanna Carrière, et Marie-Flore Pépin, fille d'Auguste Pépin et de Georgianna Thiboutet.

Baptêmes

Le 30 octobre — Joseph-Jean-Ludger, né le 27, enfant d'Emery-François Blais et de Bernadette Pilon. Parrain, Ludger Gagnon; marraine, Clara Bergeron.

Le 30 octobre — Joseph-Girard, Marcel-Roland, né le 29, enfant d'Adélard Bélanger et de Gratia Girard. Parrain et marraine: Hector Savaria et son épouse, née Marie Guyot.

PETITES NOTES

La boucherie S. Blanc est transférée à 221, boulevard Dollard, au coin de la rue Aulneau. La nouvelle installation permettra de soigner encore avec plus d'attention le service des clients et amis qui viendront ainsi que les commandes qui seront confiées par téléphone. On prend les commandes à domicile chez ceux qui le désirent. En plus des viandes ordinaires, il y a toujours de la charcuterie française, oeufs, beurre, poissons, légumes frais. Inutile d'insister sur la bonne qualité et la modicité des prix.

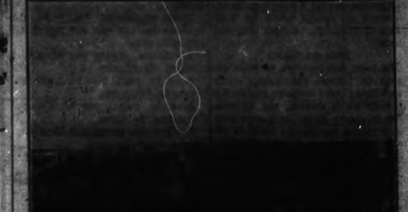
UNION CANADIENNE

La bazar

Bientôt tout sera fini, mais en attendant tous les bras y sont occupés! Les amis de l'Union lui souhaitent bonne chance! Les officiers espèrent tout de ce moyen extraordinaire d'arrondir la bourse du club. Si nous avions plus de moyens, nous pourrions faire davantage... nous pourrions mieux intéresser nos jeunes, les garder mieux, leur faire un foyer qui les attacherait davantage! Tout dépendra du succès du bazar. A la veille de cet événement, pour nous capital, nous souhaitons à l'organisation à laquelle tant se sont dévoués depuis sa fondation, à l'organisation qui a suscité tant de dévouements, le plus complet et le plus consolant des succès.

La Vie au Collège

Nos lecteurs trouveront en deuxième page la rubrique: La Vie au Collège.



Vue générale de Montréal prise du haut du Mont-Royal. A l'arrière plan, l'on voit le pont Victoria appartenant au Canadien National, le quatrième plus grand pont du monde, qui relie l'île de Montréal à la rive sud du Saint-Laurent. Les voyageurs de la Survivance Française seront l'objet à Montréal, d'une grandiose réception de la part des autorités civiques, de la Société Saint-Jean-Baptiste et autres Associations.

(*Cliché Canadien National*)

"LEUR MEILLEUR SOUVENIR" DE FRANCE

Le Congrès de l'American Legion est terminé. Bon nombre d'Américains — ceux qui n'ont que peu d'argent ou peu de vacances, et ceux qui sont arrivés au bout des deux — s'en retournent aux Etats-Unis.

Daniel Joker Robinson, qui est de la seconde catégorie, nous a confié ses impressions: "We have had a good time", nous avons eu "bo-coo" de plaisir! Jimmy et moi, nous étions partis de Denver (Colorado), où Jimmy est employé dans une ferme. Moi, je suis postier. Pour revoir la France, nous avons quitté le travail "toot sweet" (tout de suite). Nous avons fait plus de 2,000 milles (3,200 kilomètres) "en chantant" et "enchantés".

— Quel est le meilleur souvenir que vous emportez de France?

— Voilà, Jimmy et moi on a voulu revoir l'endroit où on s'était battu. Jimmy avait gardé le nom de la ferme sur un bout de papier. On a été sur place. On a été reçu par des figures qu'on ne connaissait pas, mais on a "toot sweet" fait connaissance. "Vous êtes "de ces Américains", au moins?" They say. — Oui. Et on s'est mis à rire ensemble.

Jimmy, qui connait vingt-cinq mots de français, a pris ses plus charmantes manières françaises pour demander des nouvelles de M. et Mme Bodinière qui tenaient la ferme de notre temps. Personne ne les connaissait dans le pays. La ferme qui était rebâtie avait été louée par ceux qui l'habitent, à un M. Couvreur "or" Couvreux, qui la tenait d'un M. Petit ou Pitois (I don't remember the d... name!). Alors on a voulu nous faire manger. — "Je "voolé" un' om'let de "quatre-vingts" oeufs! a dit Jimmy (Jimmy voulait dire "vingt-quatre"). Et je "voolé" aussi des "champignons", a ajouté Jimmy (mais il avait si mal prononcé qu'on a compris qu'il voulait du "champaigne") alors on lui a répondu que c'était impossible, parce qu'il n'y en avait pas dans le pays. Jimmy a insisté. Il a voulu expliquer en anglais qu'il voulait une omelette avec des champignons "with mushrooms". Finalement "ils" nous ont apporté une omelette "au rhum": c'était "rig'lo, rig'lo! comme vous dites."

— Alors vous avez mangé l'omelette?

— "Yes! what a pleasant time we have had!" Seulement moi j'avais apporté un souvenir pour M. et Mme Bodinière, un Election-cake que ma femme avait confectionné elle-même (c'est un gâteau qui demande trois jours et trois nuits de travail) alors vous comprenez j'étais ennuyé de ne pas les rencontrer, je ne voulais pas revenir aux Etats-Unis avec mon gâteau.

— Et qu'est-ce que vous avez fait?

— Jimmy a eu une idée: "Puisqu'ils ne sont pas là, "he says", et puisqu'on ne trouve personne dans le pays qui les connaisse, si tu allais porter ton gâteau à 'Monsieur l'aumônier", il le donnera aux enfants." On l'a fait. Alors M. le curé, qui est un ancien "poilu", nous a remerciés et il a dit: "Tout le monde profitera de votre gâteau. Je le donnerai comme pain bénit dimanche prochain et je raconterai pourquoi."

"That's our best "souvenir" in France."

J.-G. LEMOINE.

68 personnes périssent dans un naufrage

Rio de Janeiro, Brésil — Le paquebot italien "Principessa Mafalda", parti de Gênes avec près d'un millier de passagers, dont plus de 800 étaient des immigrants italiens en terre sud-américaine, gît au fond de l'océan, au large des côtes brésiliennes.

Les vaisseaux de secours attirés sur les lieux du désastre par l'appel "S.O.S." du navire en détresse ont sauvé tous les passagers et l'équipage à l'exception de quelque 68 personnes.

VILLE DE SAINT-BONIFACE



PROPRIETES A VENDRE

Des soumissions cachetées, avec indication sur l'enveloppe: "Soumission pour propriétés", et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le vendredi 11 novembre 1927, pour l'achat des propriétés suivantes:

Lot 5 et 16 pieds ouest du lot 6, bloc 8, plan 368, avec deux maisons, nos 90 et 94, rue Marion.

60 pieds sud du lot 3, R.C.M.P. Plan 911 (60x363) et maison, 625, rue McTavish.

Lot 132, DGS 76, plan 711, et maison, 560, rue de la Morénie; l'acheteur de cette propriété devra s'engager à faire le raccordement nécessaire avec l'égout.

La plus élevée ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Trésorier de la Ville.

Par ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
1er novembre 1927.

DIGUE DE ST. ANDREWS

AVIS

Avis est par les présentes donné que la levée de la digue de St. Andrews commencera le 7 novembre 1927 et se terminera le 12 novembre 1927, et qu'à cette date la navigation sera interrompue pour la saison.

L'eau des rivières Rouge et Assiniboine sera abaissée lentement durant la période ci-dessus, si le temps le permet.

Les propriétaires de bateaux, bacs, barges et de toute embarcation dans ces rivières et leurs tributaires, sont notifiés par les présentes de protéger leur propriété.

F.-G. GOODSPEED,
Ingénieur de district,
Département des Travaux publics,
Canada.

Winnipeg, Man., le 28 octobre 1927.

DE QUEBEC A VICTORIA

Observations et réflexions d'un voyageur de la "Liaison française"

Les voyageurs de la "Liaison française" n'étaient pas de simples touristes. Ils sont allés dans l'Ontario et dans l'Ouest non seulement pour voir des champs, des rivières, des lacs, des montagnes, des villes, mais encore et surtout pour causer avec des frères: leur but n'était pas que de se procurer d'agréables distractions, mais aussi de s'enquérir de la situation des Canadiens français établis là-bas, et de leur apporter le réconfort de leur fraternelle sympathie.

Nous avons donc regardé beaucoup, au cours de notre longue randonnée, mais nous avons aussi questionné et écouté. Et qu'avons-nous vu et entendu?

Qu'au point de vue social la situation des nôtres, en Ontario et dans l'Ouest, est bonne, excellente même. A part les Canadiens français de la Colombie, dont la situation matérielle ne paraît pas mauvaise, mais qui cependant, semblent jouer un rôle public plutôt effacé, les nôtres comptent partout, à l'ouest de la province de Québec, de grands archevêques et évêques, des dignitaires ecclésiastiques, des ministres, des sénateurs, des magistrats, des députés, des professionnels, des hommes d'affaires d'une réputation qui nous fait grand honneur et qui est justement méritée.

Même chose au point de vue matériel: Les nôtres, croyons-nous, ont en général assez bien réussi, et s'ils ne sont pas tous richissimes, — ce qui, entre nous, n'est pas nécessaire à la grandeur ni au bonheur d'un peuple, — la plupart jouissent d'une aisance enviable et quelques-uns même d'une certaine fortune.

Prospérité des fermiers de l'Ouest

Les fermiers des trois provinces agricoles de l'Ouest nous ont particulièrement intéressés et nous ont paru très prospères. On nous citait l'exemple d'un M. Turcotte qui, en 1911, partait de Saint-Elzéar, (Beauce) pour venir se fixer dans l'Ouest, qui s'arrêta à Radville et qui aujourd'hui y jouit d'une heureuse vieillesse au milieu de ses douze enfants, sept garçons et cinq filles, tous établis à Radville et possédant chacun, en moyenne une section, soit six cent quarante acres de terre, soit l'équivalent d'environ huit bonnes terres de chez nous. Si on évalue l'acre à $40.00, ce qui semble le prix moyen, on voit quelle jolie fortune cette famille a acquise dans l'espace de seize ans.

Et ce cas n'est pas unique.

Un autre exemple de la prospérité des fermiers de l'Ouest, c'est celui de Morinville. Cette paroisse compte environ deux cent cinquante familles, en majorité canadiennes-françaises. Or le maire de la localité, M. Chalifoux, au cours de la réception que nous y avons eue, nous a dit que l'année dernière, à Morinville seulement, le blé a rapporté un demi-million de piastres, l'élevage du porc, un quart de million, et l'industrie laitière, l'aviculture, etc., un autre quart de million environ, soit en tout un million, ce qui fait un assez joli revenu pour chacun des fermiers.

Catholiques et Canadiens

Et les nôtres ont ainsi prospéré dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest et atteint aux degrés supérieurs de l'échelle sociale sans renier leur foi ni cacher leurs couleurs nationales. Nous ne disons pas qu'il n'y a eu aucune défection, mais en règle générale même, les nôtres sont restés là-bas ce qu'ils étaient ici: de bons catholiques et de vrais Canadiens français. Et ils continueront, nous en avons la ferme espérance, d'être toujours l'un et l'autre. Ce n'est pas qu'ils ne courent aucun péril pour leur langue d'abord, et indirectement pour leur foi. Et ce qui constitue pour eux le danger le plus redoutable, c'est l'atmosphère des écoles officielles, où la loi ne laisse pas circuler un air suffisant pour y entretenir une vie fortement catholique et française. Mais en face de ce motif de crainte, il y a des raisons d'espoir; il y a là-bas de nombreux et puissants facteurs de conservation religieuse et nationale.

Le clergé canadien-français

Le premier et le plus efficace de ces facteurs de survie pour les nôtres, c'est le clergé canadien-français. Plusieurs églises particulières là-bas ont pour chefs des évêques de notre sang, et de grands évêques. Et nous ne doutons pas que dans les paroisses où les catholiques de langue française constituent la majorité, les autorités religieuses, se conformant aux intentions bien claires du Saint-Siège, ne leur donnent pour les desservir des prêtres de leur nationalité. Et ces ministres du Seigneur, en même temps qu'ils distribuent à leurs ouailles le pain évangélique et leur dispensent les mystères divins, réveillent leur fierté nationale, fortifient leur volonté de vivre et constituent pour les nôtres de précieux conseillers et des chefs naturels dans les luttes patriotiques qu'ils ont à soutenir.

Les maisons d'éducation

Un autre grand principe de survivance nationale pour les Canadiens français d'Ontario et de l'Ouest, ce sont leurs couvents, relativement nombreux déjà, et leurs belles institutions d'enseignement secondaire et supérieur: les collèges de Sudbury, de Saint-Boniface et d'Edmonton, tenus par ces éducateurs émérites que sont les fils de saint Ignace de Loyola, le collège de Gravelbourg et l'Université d'Ottawa, dirigés par les Oblats qui, appelés à la sixième ou neuvième heure seulement dans ce champ de l'instruction supérieure, compensent cependant par l'activité de leur zèle le retard de leur vocation. C'est dans ces couvents que se préparent les futures reines des foyers canadiens-français de là-bas; c'est dans ces collèges classiques et cette université que se forment les chefs qui demain conduiront les nôtres au combat et à la victoire.

Mais à quoi servirait-il d'avoir des chefs capables de commander en français, s'il n'y a pas de troupes pouvant comprendre pareil commandement? En d'autres termes, à quoi servirait-il que la classe supérieure possédât une culture française parfaite, si la masse des nôtres ignorait sa langue ou n'en avait qu'une connaissance insuffisante? On l'a compris; aussi s'est-on occupé d'améliorer l'école primaire et d'y faire respirer aux petits Canadiens français qui la fréquentent une atmosphère plus en rapport avec les exigences de leur foi et de leur nationalité.

Et ça été l'oeuvre des différentes associations d'éducation établies dans ces provinces-soeurs.

Situation de droit et de fait

Et aujourd'hui, presque partout dans l'Ontario et dans l'Ouest il faut distinguer, au point de vue scolaire, entre la situation de droit et celle de fait, entre la loi et la pratique.

La loi qui régit l'école primaire n'est pas la même dans toutes les provinces. Ainsi en Ontario, il y a telle chose inique et absurde qu'on appelle le règlement 17, règlement qui est un monument de fanatisme brutal, si on voulait ce à quoi il tend naturellement, et un mouvement d'illogisme et d'ignorance des lois les plus élémentaires de la pédagogie, si les auteurs de ce fameux règlement étaient sincères quand ils disaient en le promulguant qu'ils ne voulaient pas faire disparaître le français, mais simplement assurer aux élèves canadiens-français une meilleure connaissance de l'anglais; règlement qui prohibe l'ouverture de toute nouvelle école bilingue et qui, dans celles qui l'étaient auparavant, ne permet le français, comme langue de communication que la première année et quand l'élève est absolument incapable de comprendre l'anglais; et comme matière d'enseignement qu'une heure par jour.

Dans les provinces de l'Ouest

Au Manitoba, la situation est plus simple, grâce au genre de respect qu'a M. Norris pour les "chiffons de papier", respect qu'il a emprunté aux Huns, tant dénoncés par les Anglais durant la Grande Guerre. Le susdit Norris, faisant fi des droits les plus sacrés des nôtres, droits garantis par la constitution, a aboli l'école confessionnelle et bilingue. Aussi au Manitoba, toute école publique est-elle neutre et anglaise... de droit.

En Saskatchewan et en Alberta, la situation est légalement un peu meilleure qu'elle ne l'est au Manitoba. Sans doute, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux provinces il y a des écoles vraiment confessionnelles et bilingues; il n'y a que des écoles publiques et neutres. Mais parmi ces écoles il y en a qui sont dites séparées et dans lesquelles il est loisible aux commissaires, si les parents en font la demande, de faire donner une demi-heure de catéchisme après la classe, de trois heures et trente à quatre heures l'après-midi, et une heure de français par jour.

Voilà, dans ces différentes provinces, la situation de droit de l'école catholique et bilingue. Voilà la somme de religion et de français, si parcimonieusement mesurée, quand elle n'est pas entièrement refusée, qu'on permet de donner aux enfants des nôtres. C'est évidemment insuffisant.

Association d'Education

Aussi s'est-il formé, dans chacune de ces provinces, une association: l'Association d'Education d'Ontario" dans la province voisine, l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba", dans la première province des prairies, l'"Association catholique franco-canadienne", dans la Saskatchewan, et une association similaire et dont nous ne nous rappelons pas le nom officiel dans l'Alberta (1); et chacune de ces associations s'est imposé pour tâche principale d'améliorer les écoles, de les rendre plus acceptables aux nôtres. On s'est mis à l'oeuvre.

On n'a pas toujours et partout suivi la même tactique. Dans Ontario on a porté la cause des écoles bilingues devant les tribunaux. En attendant une sentence finale, on a publiquement et officiellement refusé d'accepter le règlement 17, on a monté la garde autour des écoles, pour la défense desquelles on s'est exposé à l'amende et à la prison. Mais à ce jeu on a perdu les octrois gouvernementaux et dans bien des endroits on s'est vu réduit à la famine. Aussi, aujourd'hui, adopte-t-on une nouvelle méthode: on ne dit rien, on ne s'insurge pas contre le règlement 17, mais... on ne s'en occupe pas et on reçoit les subsides du Gouvernement. C'est ce qu'on fait à Sudbury, et on s'en trouve bien.

En marge de la loi

C'est aussi la tactique universellement adoptée au Manitoba. Quand Norris a cyniquement fait un nouvel accroc à la constitution et aboli toute école confessionnelle et bilingue, les chefs de la minorité franco-canadienne, instruits par l'expérience, comprirent qu'il était parfaitement inutile d'entreprendre une bataille légale, toujours longue et dispendieuse d'ailleurs, et ils résolurent de lutter dans le silence et d'agir en marge de la loi. Sous l'inspiration du digne successeur de Mgr Taché et de Mgr Langevin, l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba" s'est formée, et elle s'est donné un comité exécutif qui s'est constitué en véritable ministère français d'éducation. L'Association a rédigé un programme d'enseignement du français, a fait le choix de manuels, s'est occupée de recruter des institutrices compétentes, a nommé des inspecteurs français, a imposé aux élèves des examens auxquels on donne le nom de concours, pour ne pas trop effaroucher les autorités gouvernementales — car il ne faut pas oublier qu'on est toujours en marge de la sacro-sainte loi, — on distribue des diplômes, et l'année prochaine, le Rév. Père Bourque, S.J., donnera des cours de pédagogie, et cela à la demande de l'Association, qui ainsi, sans le dire, sans en avoir l'air, travaille à l'organisation d'une véritable école normale catholique et bilingue. Résultat: le Manitoba, qui est la province où le français est le plus ostracisé, est celle où pratiquement il y en a le plus.

Organisation semblable en Saskatchewan.

En Alberta, on semble s'être mis à l'oeuvre avec plus de lenteur, mais on travaille aussi sérieusement à mettre plus de religion et plus de français dans les écoles fréquentées par les petits Canadiens français.

Le rôle de la presse

Et ce qui a rendu possible ce succès des nôtres luttant là-bas pour l'école confessionnelle et bilingue, c'est d'abord leur esprit d'union et la coordination de leurs forces, c'est encore leur intelligente compréhension des conditions modernes et des moyens nécessaires aujourd'hui pour faire une lutte efficace, et la fondation de journaux patriotes, comme le **Droit** d'Ottawa, la **Liberté** de Winnipeg, le **Patriote de l'Ouest** de Prince-Albert, et l'**Union** d'Edmonton; le secret de leur succès, il faut bien le dire pour être juste, consiste aussi en partie dans la formation et le développement du groupe agraire ou progressiste, moins fanatique que les deux vieux partis (2), repaires préférés de l'orangisme et de la franc-maçonnerie.

En effet, quand la tolérance pour les nôtres a-t-elle commencé en Ontario? Avec le passage de Drury au pouvoir. C'est au Manitoba et dans la Saskatchewan que la situation scolaire des Canadiens français est actuellement la meilleure. Or, au Manitoba c'est un ministère progressiste qui a en mains les rênes de l'administration publique; et en Saskatchewan, c'est un ministère libéral, sans doute, mais, si nous ne nous trompons, à sympathie agraire.

La responsabilité du Québec

Et pendant que nous causions ainsi avec les Canadiens français de l'Ouest et que nous écoutions le récit des injustices dont ils souffrent, des luttes qu'il leur faut soutenir, nous ne pouvions nous empêcher de penser, à part nous: et dire que c'est là en partie notre oeuvre; dire que c'est un peu et même beaucoup notre faute à nous Canadiens français du Québec, si les nôtres ont à souffrir et à combattre pour leur foi et leur langue.

On a eu la délicatesse, là-bas, de ne pas nous le rappeler; mais ce n'en est pas moins une triste vérité.

En 1890, Greenway, d'odieuse mémoire, abolissait les écoles confessionnelles au Manitoba. Les catholiques en appelèrent aux tribunaux, et portèrent leur cause jusque devant le Comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre. Celui-ci déclara, en 1894, que les catholiques du Manitoba avaient été lésés dans leurs droits et que le Parlement fédéral pouvait, si le gouvernement provincial ne le faisait lui-même, réparer l'injustice commise, en votant une loi réparatrice.

En 1896, l'on se décida enfin à agir et le premier ministre fédéral, un anglo-protestant pourtant, présenta au Parlement un projet de loi, dit Bill réparateur. C'est alors qu'on fut témoin d'une chose bien triste: le chef de l'opposition, un catholique et un Canadien français comme nous, représentant une circonscription électorale de la Province de Québec, et une circonscription essentiellement canadienne-française et catholique, se déclara contre ce projet de loi accepté par les évêques et destiné à réparer l'injustice dont souffraient nos coreligionnaires et nos compatriotes du Manitoba, et non seulement il vota personnellement contre ce bill, mais il mit tout en oeuvre pour en empêcher l'adoption, et eut même recours pour cela à une obstruction systématique, moyen qui eut un plein succès. Le Parlement fut dissous, et des élections générales eurent lieu. A cette occasion les évêques de la Province de Québec écrivirent une lettre collective dans laquelle ils demandaient aux catholiques de voter, au cours de cette élection, en faveur de candidats favorables à une loi réparatrice.

"C'est pourquoi, N. T. C. F., disaient-ils, tous les catholiques ne devront accorder leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageront formellement et solennellement à voter, au Parlement, en faveur d'une législation rendant à la minorité catholique du Manitoba des droits scolaires qui lui sont reconnus par l'Hon. Conseil Privé d'Angleterre." (3)

Le règlement Laurier-Greenway

Mais pendant que ces Vénérables Pasteurs traçaient aux catholiques soumis à leur juridiction cette ligne de conduite bien claire, l'ex-chef de l'opposition et ses candidats s'en allaient répétant partout: Nous essayerons d'abord de la conciliation, et si celle-ci ne réussit pas, nous ferons voter une loi réparatrice. Ce qui n'empêcha pas la Province de Québec de mettre presque en bloc sa confiance en lui, et il fut porté au pouvoir. Il eut donc le loisir d'employer le moyen dont il avait tant prôné l'efficacité et dont il attendait tant de bien; mais la conciliation n'aboutit qu'au règlement Laurier-Greenway, ce règlement dont Léon XIII disait, dans son encyclique "Affari vos", adressée aux Archevêques et Evêques de la Confédération canadienne: "Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité: la loi que l'on a faite dans le but de réparation est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, — personne n'en doute, — le droit de demander.

"...Pour tout dire en un mot, il n'a pas été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba." (4)

(A suivre)

(1) L'"Association Canadienne-Française de l'Alberta".

(2) Ce n'est pas toujours et partout le même parti politique qui est l'exécuteur des hautes oeuvres du fanatisme. En Ontario, ce sont les conservateurs qui ont été les grands persécuteurs des nôtres. Au Manitoba, au contraire, ce sont les libéraux. Dans les nouvelles provinces de l'Ouest, la ligne de démarcation entre les partis sur ce sujet est moins nette; cependant, si lors de la création de la Saskatchewan et de l'Alberta, l'opposition aux écoles confessionnelles a été conduite par des libéraux, tels que Sifton et Fielding, actuellement nous croyons que c'est le parti libéral qui, dans ces deux provinces, est même pour les nôtres d'un plus grand esprit de tolérance.

(3) Mandements des Evêques de Québec, VIII, après page 260.

(4) Cf. Mandements des Evêques de Québec, IX, p. 22.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Décès accidentels

Dans la première semaine d'octobre avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles d'Emile Hermanns, tué accidentellement par une auto. L'enfant, âgé de 10 ans, était le fils de M. M. Hermanns, de résidence temporaire à Maillardville. Le service funèbre, chanté par le R. Père curé, fut suivi par une foule recueillie qui remplissait l'église, dernier gage d'estime pour cette petite victime qui, huit jours auparavant, priait pieusement à l'endroit même où son corps reposait pendant les obsèques. Les porteurs, compagnons du défunt, étaient: E. Bouthot, L. Croteau, J.-L. Girardi, A. Hachey. Portait la croix, Ange-Marie Bohémier.

Décédait vers la même période et aussi accidentellement, à l'âge de 34 ans, M. O. Gravel. Le service funèbre fut chanté à l'église Saint-Pierre, New Westminster. Leurs restes furent déposés dans le cimetière Saperton. Aux familles en deuil, nous offrons nos cordiales sympathies.

Malades

Les amies de Mme R. Boileau, récemment arrivée d'un long et heureux voyage dans la province de Québec, apprendront avec chagrin qu'elle est sérieusement souffrante d'une cruelle maladie. Il faut espérer qu'avec les soins dévoués qu'elle reçoit, elle s'en retirera à son avantage.

Nous avons ici, depuis deux mois, des temps désordonnés. Il pleut sans relâche, il fait froid, et dès qu'il fait un rayon de soleil, cette éclaircie est suivie de déluges; il est à craindre que Mme La Grippe n'en profite pour nous mettre le grappin dessus.

Visiteur distingué

La semaine dernière nos religieuses avaient l'insigne honneur de recevoir S. G. Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée. L'ami des premières heures, il suivit toujours et avec beaucoup d'intérêt le développement de cette communauté religieuse et leur mission de charité et de dévouement chez nos sauvages du Nord. Ses dernières paroles avant de quitter prouvent que Sa Grandeur n'a pas été déçue dans toute la confiance qu'elle avait mise dans ses petites Soeurs françaises et qu'elle leur gardera une grande estime de ce qu'elles ont fait et continuent de faire parmi nous. Et nous, gens de Maillardville, comme nous devons nous sentir heureux de ces louanges si bien méritées, nous sommes si à même de les apprécier!

Dans les chantiers nous hivernerons

Les grandes scieries viennent de fermer leurs portes aux équipes de nuit. Nos jeunes et vigoureux gaillards préparent leur départ pour les grands chantiers du Nord. Bonne santé, mes "boys"!

Partie de cartes

Dimanche soir, 23 octobre, cette très intéressante soirée était donnée sous les auspices de l'Union Saint-Joseph du Canada. Présidée par M. J.-B. Dicaire, président actif, secondé par Mmes et MM. les membres de l'Union, quoi d'étonnant alors à ce que le nom seul de cette société canadienne ait suffi à remplir, bien avant l'heure fixée, la salle paroissiale d'un public élégant. Les amis de Vancouver avaient bien voulu répondre à l'appel. Aussi, M. le président, dans son discours de remerciements, eut un bien joli mot à leur adresse.

Arrivons au programme de la soirée. Disons tout d'abord qu'il fut des mieux composés, et malgré quelques absences imprévues, fort goûté de l'assistance. Il est des spectacles auxquels le vieil adage: "Bis repetita placent" s'applique à ravir. L'apparition des "Fleurs de la Charité" est de ceux-là. Fleurs vivantes d'une délicatesse exquise, distribuant (moyennant finance, va sans dire) les fleurs de la nature parmi la foule empressée de se fleurir au profit d'une bonne oeuvre, tandis qu'un choeur de voix enfantines chantait à l'unisson et avec tant d'âme, la foi, l'amour du pays, ses espoirs et ses... oeuvres charitables, donnant du courage à ceux qui en manquent, et en redonnant à ceux qui n'en ont plus. C'est là le plus bel éloge qu'on puisse faire à cette petite démonstration et par le fait même à Mlle J. Piret (autrefois de Sainte-Rose du Lac) qui avait bien voulu s'en charger. Qu'il nous soit permis de la féliciter. Et quand descendirent de l'estrade le bambino Gabriel Schwab et la fillette Bertille Bohémier, pour fleurir, tout les premiers, notre R. Père curé et M. le président, la foule acclama longuement.

On applaudit chaleureusement nos musiciens en herbe, MM. E. Bouthot et J. Girardi, qui eurent l'honneur du rappel. Mlles Gamache furent particulièrement heureuses dans leurs deux jolies chansons. Et naturellement, c'est au milieu des applaudissements que Mlle J. Piret vint chanter "Sur la rive enchantée", et, sur rappel, "Sous le ciel de Normandie", dont elle fit merveilleusement ressortir le sentiment.

M. Lévesque, dont la réputation de bon chanteur n'est plus à faire, nous fit entendre la délicieuse "Feuille d'Erable", de Larrieu, et d'autres encore!

La cause de notre étonnant succès n'est pas dû seulement au chant et à la musique, les appétits ne s'assouvissent pas que de roses et de réséda; le goûter y était d'une abondance et d'un succulent parfaits, digne de Mesdames de Saint-Joseph. La loterie remporta des lauriers; nos compliments à Mlle M.-A. Marcellin. La roue de fortune fit sa part des recettes.

Programme musical

"Les fleurs de la charité": fillettes C. Godin, B. Bohémier, Y. Hachey, J. Bouthot, M. Detchekney et le bambin G. Schwab.

Choeur: garçonnets, A. Faucher, J. Faucher, J. Aubin, L. Girardi, J.-L. Girardi; musique, Mme E. Bohémier.

Piano: "Imperial Band", marche, M. J. Girardi.

Chansons par Mlle J. Piret; musique, Mme E. Bohémier.

Piano: "Home Coming", "Burning of Rome", M. E. Bouthot.

Chansons par M. V. Levesque; musique, Mme E. Bohémier.

Chanson par Mlles Gamache; musique, Mlle G. Thomas.

Chansons par Mlles Gamache; musique, Mlle Gamache.

"O Canada", la foule; musique, Mme E. Bohémier.

"Bonsoir, mes amis!"

Merci! Merci!

Vendeuses de roses: Mlles G. Faucher, M. Piret, C. Bohémier, J. Piret.

A l'horizon

Les Forestiers Catholiques donnaient ce même soir, 23 octobre, un banquet en l'honneur de quelques délégués de Vancouver. Alors, de tous côtés, Maillardville était en fête, et la joyeuse animation qui régnait dans les rues nous faisait revivre au milieu de l'un de ces villages prospères du vieux Québec.

Les Chevaliers de Colomb

Nous apprenons de bonne source et avec combien de satisfaction, que les Chevaliers de Colomb se proposent de donner l'ameublement complet de l'une de nos salles de l'école paroissiale. Le feront-ils au moyen de soirées? Ce serait à souhaiter pour nos jeunes gens qui, ma foi, ont l'air de bien s'entendre dans nos modestes mais bien cordiales réunions. Ou bien se contenteront-ils de nous ouvrir royalement leur bourse comme nous l'ont déjà prouvé leur geste précédent. D'une manière ou d'une autre, nous leur en serons reconnaissants. Encourager les oeuvres paroissiales est le secret de la vitalité des associations catholiques.

A matine

A l'issue de la soirée de cartes, le 23 octobre, M. Girard, ex-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Calgary, Mme Girard, M. et Mme Dionne, de Vancouver, M. et Mme Savoie, M. U. Charpentier, se rendaient chez leurs amis, M. E. Bohémier, et s'y amusèrent gaiement jusqu'aux petites heures du matin. L'alouette bien plumée et dûment arrosée, en route pour Vancouver... Puis, "A la douce r'voyure!" se répondirent successivement dans le brouillard vaporeux, qui ensevelissait Maillardville et ses triomphes de la veille comme dans un blanc et moelleux édredon... Heureuse fin d'un heureux jour!

Memorare

Il serait inconcevable de penser que tous ces tracas mondains nous font oublier nos vieux amis de la Vallée du Rhône.

Assurance contre la grêle et la gelée

Les fermiers de l'Ouest recevront $2,500,000 des compagnies qui les ont assurés contre la grêle et la gelée. Dans le Manitoba, les pertes ont été très légères; dans la Saskatchewan, elles ont été assez lourdes et très lourdes dans l'Alberta.

La production mondiale du café

La production mondiale de café a atteint, en 1926, 21,705,000 sacs de 60 kilogs chacun. La part du Brésil a été de 14,565,000 sacs.

Les Etats-Unis sont les premiers importateurs de café brésilien. En 1926, ils ont importé 7,458,532 sacs. La France tient le second rang avec 1,422,299 sacs, en 1926.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Si vous avez besoin d'un poêle électrique, voyez FONTAINE & COMPAGNIE.

Installation au prix coûtant, connexion et mise en place gratuites, termes des plus faciles.

Tél. 25 435 165, avenue Provencher

Voyez notre assortiment de poêles usagés.

Nos prix défient toute concurrence.

SITUATION VACANTE — Boucher expérimenté, capable de prendre charge d'un marché de viande. Doit parler couramment le français et l'anglais. Donner références et indiquer salaire ...... Boîte postale 687, Winnipeg, Man. 27

MIEL PUR A VENDRE — $1.00 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient six chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 26

MENAGE BELGE avec garçon de 15 ans demande place sur la ferme. Bons travaillants, 31 mois dans la même place; libre le 1er novembre. Ecrire: Henri Gevaert, chez Joe Laurent, Bellevue, Man. 22p

CELIBATAIRE FRANCAIS demande pour mois de novembre, couple marié sans enfants ou couple marié avec grands enfants seulement pour tenir maison et prendre soin de quelques animaux pendant la saison d'hiver sur ferme; gages rémunérateurs seront payés pendant la saison d'été si satisfaisant. Centre canadien-français, proche de l'église, en Saskatchewan. Prix, $25 par mois pour hiver, nourri, logé. Donner âge de chaque personne. Adresser tous détails à Boîte 6, la "Liberté". 22p

CELIBATAIRE demande cuisinière pour mois prochain pour tenir maison sur ferme; prix, $15 par mois durant la saison d'hiver; nourrie, logée. Centre canadien-français, proche de l'église, en Saskatchewan. Dire âge. Adresser détails complets à la "Liberté". 22p

MAISONS A VENDRE

BONNES MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg. Modernes et semi-modernes. De 3 à 10 chambres. Prix modérés; conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 304, Bloc McIntyre. Tél. 28 585.

MAISONS A LOUER

MAISONS à Saint-Boniface: 5, 6 et 7 chambres. Modernes. Loyer raisonnable.

APPARTEMENT de 3 chambres, Bloc Aulneau, 419, rue Aulneau. Poêle électrique; chauffage et eau gratis. $25.

C. BUFFET

Tél. 28 585 304, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. 160 acres ou plus. S'adresser à C. Buffet, 304, Bloc McIntyre, Winnipeg.

ON DEMANDE ferme de 240 acres, aux environs de Sainte-Agathe, avec ou sans stock et roulant. Bon acheteur avec $1,500 comptant. Donner renseignements à C. Buffet, 304, Bloc McIntyre, Winnipeg.

A VENDRE à sacrifice, un beau piano "Clinton" en acajou, presque neuf, pour $200 comptant. Téléphoner 39 ..., 561, Toronto. 41p

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Raymond, 528, rue Aulneau, Saint-Boniface.

SUITE DE 2 CHAMBRES à louer — Poêle électrique, eau chaude et froide. Lumière et eau au compte du propriétaire. Entièrement privé. S'adresser à W. Lavallée, 379, rue Deschambault. 22

A LOUER — Suite de deux chambres, rez-de-chaussée, eau chaude et eau froide. Près de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à 356, ave. Bannatyne. Tél. 23 664.

MEUBLES ET POELES

Bons meubles usagés, propres, bonnes marques. Le plus large assortiment. Expédiés dans toutes parties du Manitoba, Saskatchewan, Alberta. Ecrivez pour catalogue.

Goffine & Co., 332, Ellice, Winnipeg

Fondée en 1891

SALON DE COIFFURE, BOUTIQUE DE BARBIER — Coupe de cheveux, derniers modèles. Ondulations, shampooing, massage, faits par une dame expérimentée. Entrée privée pour dames. En face de l'hôpital. J.-A. Granger, 406, rue Taché, Saint-Boniface. Tél. 80 714.



AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?

Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.

DR G. ALBERT

334, édifice Somerset, Winnipeg

Téléphone 23 137

Remèdes envoyés par la poste pour cors, durillons, oignons et transpiration des pieds.

AU SACRE-COEUR

La fête du Christ-Roi

La paroisse du Sacré-Coeur a célébré bien solennellement la fête du Christ-Roi. Décor royal, assistance très pieuse, nombreuses communions grand'messe, sermon, consécration, chapelet, litanies, vêpres, bénédiction du Très Saint-Sacrement, toutes ces formes de la piété n'eurent qu'un but: affirmer et louer la royauté de Jésus-Christ.

Un mot du dernier bazar

Au-delà de $1,500.00! Telle est la somme que notre dernier bazar a rapportée. Comme la semaine dernière redisons nos remerciements à qui de droit. Quant aux prix gagnés au bazar, voici les principaux:

Lampe électrique, boudoir, Mme D. Laberge, Norwood.

Bague en diamant, M. J.-H. Fleming, 134, ave. Horace.

Edredon, Mme Clémence Richard Saint-François-Xavier.

Oiseau chanteur, Mme E. Chaput, rue Juno.

Corbeille en argent, M. E. Guertin, ave. Yale.

Couverte d'automobile, Mme Murphy, 9, Elvin Apts.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers dans chaque degré:

10me degré: Mlle J. Blanchard et M. A. Danault.

9me degré: Mlles L. Bourbonnais et E. Germain.

8me degré: Mlle J. Aubin et M. J. Brassard.

7me degré: Mlles L. Bourbonnais et Y. Taillon.

6me degré: Mlles L. Descôteaux et S. Buffet.

5me degré: Mlle T. Salé et M. J. Aubin.

4me degré: M. R. Auger et Mlle T. Ebéaume.

3me degré: (a) MM. R. Auger et R. Boulay; (b) Mlles G. Carignan et L. Saint-Godard.

2me degré: Mlle Y. Bourbonnais et M. J. Guay.

1er degré: Mlles M.-L. Brisson et S. Bruneau.

Cours préparatoire: Mlles M. Doyle et J. d'Arc Joyal.

Parties de cartes

Une nouvelle série de parties de cartes s'ouvrait dimanche dernier. Qu'en dirons-nous? Même avant qu'elle commençât, voyant la salle remplie, l'on ne put s'empêcher d'en prévoir le succès. Il y en aurait donc long à dire sur cette ouverture de la série, où la musique instrumentale et le chant ne furent pas absents.

La liste des prix s'est allongée. En dégustant les gâteaux, l'on entendit proclamer les gagnants:

Prix pour dames: 1er prix, Mme O. Marquis; 2me prix, Mme P.-E. Laflèche.

Prix pour messieurs: 1er prix, M. Ph. L'Heureux; 2me prix, M. A. Masse.

Prix de consolation: Mme L. Létourneau, M. A. Caillier et M. A. Delorme.

Prix d'entrée: Mme R. Vaudry, M. Noé Chevrier.

M. le Dr Séguin a présidé à l'organisation de la soirée; M. le Dr G. Laflèche a présenté les divers musiciens qui furent applaudis et rappelés, et ces deux messieurs, en présence du succès de cette soirée, exprimèrent publiquement leur reconnaissance.

Un changement

La semaine dernière, ici même, l'on annonçait que les prochaines parties de cartes auraient lieu les mardis. Mais il vient d'en être décidé autrement. La prochaine partie, du moins, aura lieu dimanche prochain, le 6 novembre, à 8 h. 30 du soir. Invitez vos amis. L'air est à la générosité.

WINNIPEG

Pour les institutions de charité

La campagne annuelle du "Federated Budget Board" a commencé hier et se continuera jusqu'à vendredi inclusivement. On en connaît le but: recueillir des fonds pour le soutien de vingt-six institutions dignes de l'encouragement du public. Ce mode de venir en aide aux oeuvres de charité et de relèvement social a donné entière satisfaction. Nos lecteurs voudront répondre généreusement, comme par le passé, à l'appel qui leur est fait. Les fonds recueillis par le "Federated Budget Board" sont répartis d'une façon équitable entre les institutions catholiques et protestantes.

Soirée de l'Alliance Française à l'Université

Le vendredi 11 novembre, à 8 h. ¼, l'Alliance Française du Manitoba tiendra une soirée publique à l'Université, édifice de l'avenue Broadway, porte à l'ouest, salle B, au rez-de-chaussée. L'entrée sera gratuite.

Le programme offrira un attrait tout particulier. Trois professeurs du département français de l'Université, M. E.-Jean Richard, M. W.-Dorland Evans et Mlle Gertrude Amies, raconteront leurs souvenirs et leurs expériences comme "étudiants canadiens en France et en Suisse".

Le beau succès remporté par l'Alliance Française lors de son dîner-causerie d'inauguration à la Baie d'Hudson et de sa première séance à l'Université, à l'occasion du passage de M. Henri Bourassa, fait prévoir une assistance nombreuse et choisie. Les membres sont priés d'amener leurs amis.

Le prochain dîner de l'Alliance Française aura lieu à la Baie d'Hudson le jeudi 24 novembre. La causerie sera donnée par M. Louis-Philippe Gagnon.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération aura lieu mercredi prochain, 9 novembre. On y discutera des questions importantes et tous les membres sans exception sont priés de s'y rendre.

* * *

Nous rappelons à tous notre kermesse des 17, 18 et 19 novembre prochain. Inutile d'énumérer les besoins de la Fédération qui soulage des misères de toutes sortes; mais encore faut-il qu'elle ait les ressources nécessaires pour pourvoir à toutes ses oeuvres. Nous comptons donc sur la générosité de la population française de Saint-Boniface et de Winnipeg le 17 novembre pour nous aider à boucler notre budget.



M. A. CARON,

professeur de piano, qui vient d'être nommé agent exclusif de langue française par la Cie McLean pour la vente des pianos célèbres Heintzman, Weber, etc., ainsi que pour les orgues Thomas et les "Orthophoniques" Victrolas. M. Caron est bien connu du public manitobain et ses nombreux amis se réjouiront de cette bonne nouvelle.

Médecin-chirurgien à bord de l'"Empress of Canada"

M. le Dr Jean-Adélard Bourgouin, fils de M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France au Manitoba, est parti dimanche pour Vancouver. Il vient d'être nommé médecin-chirurgien à bord de l'"Empress of Canada", faisant le service de Vancouver à Manille (Philippines). Notre jeune compatriote a fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et ses études médicales au Collège médical de Winnipeg. Après avoir obtenu son diplôme pour le Manitoba, il a subi un examen lui permettant de pratiquer dans tout le Dominion. Il a également subi, aux Etats-Unis, les examens de la "National Medical Association" à Grand Forks, à Minneapolis et finalement à Boston, obtenant son diplôme avec distinction par 86 points sur 100. Depuis deux ans il pratiquait à Somerset.

C'est évidemment sa connaissance des deux langues, outre ses succès dans ses études médicales, qui a valu à ce jeune docteur canadien-français d'être choisi entre un grand nombre de candidats pour le poste qui vient de lui être confié.

PETITES NOTES

Le procès d'Earl Nelson, le meurtrier de Mme Emily Patterson, d'Elmwood, a commencé hier, sous la présidence du juge Dysart.

* * *

L'échevin Dan McLean, dont le terme n'expirait que dans un an, a démissionné pour se présenter à la mairie.

M. le Commandeur J.-E. Morrier, secrétaire général de l'A. C. F. C., et administrateur du "Patriote de l'Ouest", de Prince-Albert, était de passage à Winnipeg ces jours derniers, de retour d'un voyage dans l'Est.

* * *

M. L.-A. Goyette, de la Banque Canadienne Nationale, est à Prince-Albert, remplaçant à la gérance de la Banque M. Paul Saint-Arnaud, qui subit un traitement à Rochester.

Commissaires du commerce

Ottawa — MM. L.-J.-H. Turcot et J.-A. Strong, d'Ottawa, ont été nommés, par la commission du service civil, assistants-commissaires du Commerce à l'étranger, après un stage d'un an dans l'administration fédérale à Ottawa. M. Turcot ira à Milan, Italie, et M. Strong à Liverpool, Angleterre.

* * *

Douleurs dans le côté — "Pendant quatre mois ma soeur souffrit de douleurs dans le côté et fut incapable de travailler", écrit M. P. Brassard, de Montréal, Qué. "Les traitements des docteurs furent sans résultats. Après avoir pris le Novoro du Dr Pierre les douleurs disparurent complètement et elle est maintenant forte et en bonne santé." Cette célèbre médecine végétale régularise et fortifie les organes de digestion et d'élimination. Ce n'est pas un article de commerce, elle est vendue directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.